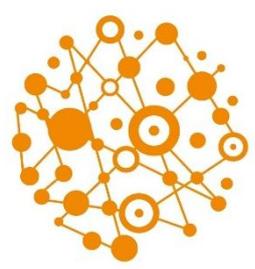


# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 18 juin 2025  
Exercice 2024



**LE MIKADO**  
MJC CENTRE SOCIAL ANNECY NORD

# SOMMAIRE

<b>I. RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION.....</b>	<b>Page 2</b>
<b>II. VIE ASSOCIATIVE.....</b>	<b>Page 3</b>
* Composition du Conseil d'Administration	page 3
* Composition de l'équipe professionnelle	page 4
* Projet de compte-rendu de l'AG ordinaire du 6 juin 2023	page 5-11
<b>III. RAPPORT D'ACTIVITÉ.....</b>	<b>Page 12</b>
• Secteur Accueil et ATA	page 12-17
• Secteur Action Sociale	page 18-47
• Petite enfance famille	
• Enfance jeunesse	
• CLAS	
• Jeunesse	
• Familles Adultes Habitants	
• Secteur Culture	page 48-66
• Art contemporain	
• Cinéma	
<b>IV. PRÉSENTATION DES COMPTES.....</b>	<b>Page 67</b>
• Rapport Financier	page 67-69
• Rapports du Commissaire aux Comptes	page 70-91



# I. RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2024 – 2025

---

Chers adhérents, partenaires, amis de la MJC Centre Social Le Mikado,

L'exercice 2024-2025 restera, sans conteste, comme l'un des plus éprouvants de notre histoire associative. Une année marquée par de nombreuses secousses, à la fois externes et internes, qui ont mis à l'épreuve notre solidarité, notre engagement collectif et notre raison d'être au service des habitants.

C'est d'abord à l'extérieur que les vents contraires se sont levés. Des accusations infondées relayées dans la presse locale ont sérieusement entaché notre réputation, jetant un doute sur la qualité de notre gestion, notre gouvernance et nos actions. Ces attaques injustes, bien que dénuées de fondement, ont blessé les bénévoles, les salariés et les usagers qui font vivre notre MJC au quotidien. Elles ont aussi fragilisé notre image auprès de nos partenaires et de notre territoire. Nous n'avons rien à cacher, et nous continuerons à faire preuve de transparence dans toutes nos pratiques. C'est notre première réponse à la défiance : rester droits, collectifs et fidèles à nos valeurs.

À cette crise de réputation s'est ajoutée une période difficile en interne. Certains membres du Conseil d'Administration ont eu des comportements inappropriés, générant des tensions et altérant le bon fonctionnement de notre vie associative. Face à cela, le Conseil d'Administration a su faire preuve de réactivité et de responsabilité. Des décisions claires ont été prises pour faire cesser ces dérives et réaffirmer les principes de respect et d'éthique indispensables à toute gouvernance associative. Ce sens des responsabilités a permis d'apaiser les tensions et de remettre l'association sur un chemin plus serein.

La relation avec notre partenaire historique, la Ville, demeure tendue. Malgré nos efforts pour renouer le dialogue, la confiance peine encore à se rétablir pleinement. Les baisses successives de subventions ces cinq dernières années ont lourdement impacté notre modèle économique. Elles limitent nos marges de manœuvre et fragilisent notre capacité à innover, à se projeter, à se développer. Pourtant, malgré cela, nous avons tenu bon.

Car oui, malgré ces vents contraires, nous avons continué d'agir. Nous avons maintenu nos actions auprès des habitants, préservé nos accueils, nos activités culturelles, nos accompagnements, nos projets éducatifs. Cela a été possible grâce à la détermination sans faille de notre équipe de salariés et de la Direction, qui ont fait preuve d'un engagement admirable. C'est aussi grâce à vous, adhérents, bénévoles, partenaires de terrain, qui avez continué à croire en notre utilité sociale.

Aujourd'hui, l'horizon commence à s'éclaircir. Un Conseil d'Administration renforcé et mobilisé travaille activement à stabiliser la gouvernance et à restaurer un climat de confiance. Le dialogue avec la Ville, bien que fragile, a repris. Les échanges se veulent plus constructifs, porteurs d'écoute et de respect mutuel. Enfin, la rigueur de gestion appliquée ces derniers mois, combinée à une vigilance partagée sur les finances, nous permet d'envisager un retour à l'équilibre budgétaire dès 2026.

Ce rapport moral est celui d'une association qui a traversé la tourmente, mais qui reste debout. Une association vivante, lucide sur ses difficultés, mais résolument engagée pour ses missions, ses publics et son territoire. Nous savons que tout n'est pas encore résolu. Mais nous avons les forces, les ressources humaines et l'envie collective de continuer à construire, pas à pas, un avenir plus serein.

Nous souhaitons enfin remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, malgré l'adversité, ont continué à faire vivre le Mikado : les salariés pour leur ténacité, les bénévoles pour leur engagement, les adhérents pour leur fidélité, les partenaires associatifs pour leur solidarité, ainsi que les habitants qui nous accordent leur confiance. Mes remerciements vont également à la Ville, la CAF, le Département Haute Savoie, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, ainsi que l'Etat.

À toutes et à tous, merci.

Pour le Conseil d'Administration,  
Le Président / La Présidente

## II. VIE ASSOCIATIVE

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Liste des membres du CA au 31/12/2024

	NOM	PRÉNOM	Fonction
<b>MEMBRES ÉLUS</b>	BERRAHAL	Nadia	ADMINISTRATRICE
	BIEBER	Daisy	ADMINISTRATRICE
	BODET	Cyril	ADMINISTRATEUR
	DUBOSSON	Pierre Jean	SECRETAIRE-ADJOINT
	GERMAIN	Annette	ADMINISTRATRICE
	KARBOUA	Sarah	ADMINISTRATRICE
	LAGAHE	Julien	PRESIDENT
	LATRECHE	Sabrina	ADMINISTRATRICE
	LE DIOURON	Marjorie	SECRETAIRE
	MAZURELLE	Cécile	ADMINISTRATRICE
	MOREL	Sacha	ADMINISTRATEUR
	PORTAY	Nicolas	TRESORIER
	SPORTIELLO	Jean	ADMINISTRATEUR
	VALLAR	Lionel	ADMINISTRATEUR
ZAKI	Faouzi	ADMINISTRATEUR	

<b>MEMBRES DE DROIT</b>	FARMER	Chantale	VILLE D'ANNECY
	TATU	Guillaume	VILLE D'ANNECY
	PUTHOD	Dominique	CONSEIL DEPARTEMENTAL

<b>MEMBRES ASSOCIÉS</b>	BOUSSIS	Youcef	ASS. AMICALE DES ALGERIENS
	BUSSLER	Joël	ADMJC DES SAVOIE
	COCHET	Florian	ECOLE DES TEPPEES
	MOREL	Christiane	COMITE DE QUARTIER NOVEL TEPPEES
	PARAIRE	Olivier	CAF HAUTE-SAVOIE
	ROUXEL	Pierre-Yves	ASS. LA RIPAILLE A SONS

## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

### Liste des salariés présents au 01/12/2024

NOM	PRENOM	FONCTION
ABITAN	Sacha	ANIMATRICE DANSE
AVRILLON	Estelle	REFERENTE JEUNESSE ET FAMILLE
BARRUCAND	Victoire	SECRETAIRE-ACCUEIL
BOISARD	Adeline	ANIMATRICE DANSE
BATAILLE	Sophie	RÉFÉRENTE CULTURE
BOUVIER BARTHE	Chloé	MEDIATRICE CULTURELLE
CAMPOS	Alicia	APPRENTIE COMMUNICATION
CHAPELLE	Véronique	SECRETAIRE-ACCUEIL
CHOPPY	Anne	ANIMATRICE YOGA
COUPY-MOREL	Fabienne	ANIMATRICE THEATRE
DEPRAZ	Xavier	RESPONSABLE SECTEUR CINEMA
DJEZZAR	Rafik	ANIMATEUR OPERATEUR CINEMA
DONNET	Stéphanie	ANIMATRICE DANSE
DOURILIN	Denis	ANIMATEUR TAI-CHI CHUAN
EDOUKOU	Laurène	APPRENTIE COMMUNICATION
FABBRO	Patricia	ANIMATRICE BIEN-ETRE
FREIRE	Clara	RESPONSABLE ACCUEIL
GARDE	Nastasia	CHARGE DE COMMUNICATION
GUERIN	Cédrine	ASSISTANTE DE DIRECTION
HANS	Basia	ANIMATRICE YOGA
KERBOUA	Linda	ANIMATRICE ALSH
LECLAIR	Emilie	COMPTABLE
MENARD	Laurence	ANIMATRICE BIEN-ETRE
NARDUCCI	Lisa	ANIMATRICE PETITE ENFANCE
OBOZIAN	Nelly	ANIMATRICE GYMNASTIQUE
PORTERA	Solène	EDUCATRICE JEUNES ENFANTS
RAUBEN	Ségolène	REFERENTE FAMILLE
REIS	Anabel	DIRECTRICE ADJOINTE
REGNIER	Thibaut	ANIMATEUR MUSIQUE
ROUSSEL	Thomas	ANIMATEUR DESSIN MANGA
SHELL	Chloé	SECRETAIRE DE DIRECTION
SEGURA	Laeticia	ANIMATRICE EVEIL MUSICAL
SOUSSANI	Hassiba	AGENT D'ENTRETIEN
TERRASSE	Sophie	ANIMATRICE YOGA DU RIRE
TOMASI	Cédric	DIRECTEUR
VEYSSET	Valérie	ANIMATRICE GYMNASTIQUE



**LE MIKADO**

MJC CENTRE SOCIAL ANNECY NORD

PROJET DE COMPTE-RENDU

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE 2023

MERCREDI 5 JUIN 2024 A 18H30

## PREAMBULE

L'Assemblée générale a lieu dans la salle de spectacle du site des Teppes. Tous les adhérents de la saison 2023-2024 ont été conviés, conformément aux statuts.

L'émargement débute à partir de 18h00 et les participants sont invités à parcourir le rapport d'activité et à s'installer en salle en attendant le début de la séance à 18h20.

Une soixantaine de personnes (68 exactement) sont présentes ou représentées pour l'Assemblée générale ordinaire et détiennent autant de bulletins de vote. Le quorum est atteint l'assemblée générale peut délibérer valablement.

Les différents rapports font l'objet d'un document qui a été mis à disposition des adhérents.

## OUVERTURE DE LA SEANCE

Julien LAGAHE, Président de l'Association, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux adhérents. Il se présente et remercie tous les partenaires, la Ville d'ANNECY représentée par Madame GREBERT, le Conseil Départemental de la Haute Savoie représenté par Madame Myriam LHUILLIER et Monsieur Dominique PUTHOD, et le Comité de quartier représenté par la Présidente Christiane MOREL, ainsi que les autres structures socioculturelles partenaires présentes.

Julien LAGAHE explique le déroulement de l'Assemblée Générale, la présentation des différents rapports et les modalités des votes correspondants : Ceux-ci figurent dans le document qui est mis à disposition des adhérents. Pour ce qui est des candidatures au Conseil d'Administration, il précise qu'il ne faut choisir que 8 candidats parmi les 9 proposés pour le CA (vote n°5) et que chacun pouvant, bien entendu, intervenir pour toute question inhérente.

Deux scrutateurs se portent volontaires pour participer au dépouillement des votes en fin de séance (Messieurs Jean-Rémi MONNOT et Joël BUESSLER).

## PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE (RESOLUTION N°1)

Julien LAGAHE lit le rapport moral et d'orientation, rappelant que la séance d'AG porte sur la saison 2023/2024 et les orientations pour la saison suivante (2024/2025).

Une vidéo de présentation du rapport d'activités du Mikado fait l'objet d'une présentation vidéographique présentant de l'étendue des actions et activités diverses et variées menées durant la saison 2023/2024, en quelques chiffres.

### LE RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION FAIT L'OBJET DE LA RESOLUTION N°1 :

*Cette résolution est adoptée à 63 voix pour et 1 abstention.*

## PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER (RESOLUTIONS N°2, 3 ET 4)

Nicolas PORTAY, Trésorier du MIKADO, présente le rapport financier, cinquième exercice comptable depuis la création du MIKADO, établi avec la Comptable (Emilie LECLAIR), l'Expert-Comptable, Monsieur COLOMBET et le Commissaire aux Comptes, Monsieur SIXDENIER du Cabinet ADN Mont-Blanc.

L'exercice 2023 présente un Résultat déficitaire de 171 379 €, soit 8% du Chiffre d'Affaires d'un montant de 2 079 040 € (qui représente les cotisations, les participations aux activités ainsi que les subventions de nos Partenaires).

Malgré la hausse des produits (0,16%), les charges ont également augmenté, de manière plus conséquente (6,44%) répartis sur l'augmentation du coût de l'électricité, l'augmentation des amortissements liés aux investissements faits sur 2022 et 2023 et un rattrapage de facturation du Personnel Mis à Disposition (MAD) sur 2021, 2022 et 2023, ce qui impacte fortement sur le déficit.

La Trésorerie se porte bien avec 634 079 € de réserves. Il est à noter que la bonne gestion financière du MIKADO permet d'absorber le déficit de cet exercice et de conserver sa capacité d'autofinancement. Mais, des imprévus restent à gérer, celles-ci seront absorbées par la recherche de nouveaux fonds (notamment le mécénat).

Après avoir entendu le rapport moral du Président, le rapport financier du Trésorier et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Concernant le budget prévisionnel 2024, il reste basé sur celui de 2023, en intégrant le taux d'inflation, estimé au préalable à 6,5%.

Monsieur SIXDENIER, Commissaire aux Comptes, explique que les comptes sont certifiés conformes, sincères et sans réserve. Il souligne que la situation du MIKADO se fragilise un peu notifiant des pertes inhabituelles mais il demeure confiant. Il souligne la gestion rigoureuse et sérieuse, ainsi que la compétence et réactivité de l'équipe face à cette situation.

Julien LAGAHE remercie l'intervention de l'ensemble de l'équipe qui œuvre au quotidien pour la mise en place continue de projets divers et variés. La vidéo, accueillie avec des applaudissements, ouvre le débat avec l'assemblée.

Suite à la lecture des rapports, Plusieurs questions sont posées par des membres de l'Assemblée :

**QUELLES SONT LES SUITES DES ARTICLES DE PRESSE PARUS SUR LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ ET L'ESSOR SAVOYARD ? QU'EN EST-IL DU MAL-ÊTRE DES SALARIÉS ET DU TURN-OVER ? QUEL EST L'IMPACT DES PROCÉDURES PRUD'HOMMALES EN COURS ?**

Marjorie LE DIOURON, Secrétaire du Bureau, répond aux questions.

Tout d'abord, elle exprime, au nom des Administrateurs et salariés du MIKADO, la surprise de ne pas avoir été informés du contenu des articles alarmants, allégations non avérées à ce jour, et surtout non officialisées.

Concernant le turn-over, elle explique que le MIKADO établit plusieurs types de contrats de travail, en raison de la diversité de ses activités, notamment des CEE (Contrat d'Engagement Educatif) qui concernent les animateurs en Accueil de Loisirs. Ces CEE représentent une grosse part dans la gestion des Ressources Humaines.

Elle rappelle que le MIKADO est né en 2018 de la fusion entre les MJC des Teppes et de Novel. Cette période a été mouvementée pour les salariés et, ensuite, l'arrivée du COVID n'a fait que fragiliser les Ressources Humaines. Aujourd'hui, les équipes se stabilisent, la gestion humaine demeure plus stable et plus facile.

Concernant le dossier prud'hommal évoqué, Marjorie LE DIOURON précise que ce type de dossiers est ordinaire dans toutes les structures de par les différends générés par l'organisation particulière du travail dans notre type de structure. En l'occurrence, dans l'affaire citée, la plupart des demandes ont été déboutées, notamment celle concernant le harcèlement moral.

Les articles de presse font état d'une quinzaine de salariés qui se plaignent de harcèlement moral. Le MIKADO n'est au courant que d'un seul dossier prud'hommal ne connaissant pas l'identité des quinze personnes requérantes et n'est pas au fait d'une autre procédure juridique à ce sujet.

Une remarque fait état d'un mal-être de certains employés.

Marjorie LE DIOURON répond que ces faits ont été constatés il y a quelques temps et qu'à ce titre, des instances de discussion et de suivi psychologique ont été organisés au sein du MIKADO. Actuellement, aucun salarié n'en a fait part. Cependant, il existe un Comité Social et Economique (CSE), il est à l'écoute des salariés et n'a fait aucun retour à ce sujet.

**POURQUOI LA VILLE SEMBLE SE DÉSENGAGER DU MIKADO ?**

Julien LAGAHE aborde la question en saluant la présence de Madame Fabienne GREBERT, qui représente la municipalité d'ANNECY pour notre Assemblée Générale et qui est également Elue Régionale.

Il explique qu'à travers la baisse de la subvention de fonctionnement octroyée par la Ville, il ressort un sentiment de désengagement, qui se traduit également par un problème de communication sur la mise en place de projets et des budgets attenants. Il rappelle qu'il y a 2 ans, l'Association a subi une perte sèche de subvention à hauteur de 70 000 € sur le fonctionnement.

Dans la perspective de compenser ces baisses récurrentes, l'Association s'est faite reconnaître « d'intérêt générale » depuis 2022, ce qui permet la recherche de sources de financement alternatives à travers le mécénat.

Julien LAGAHE exprime la volonté du MIKADO de rétablir des conditions partenariales de qualité avec son partenaire Ville d'ANNECY.

A l'évidence, la corrélation entre le contexte médiatique et la contraction des subventions municipales semble influencer sur la forme de mal-être des salariés, du fait de l'incertitude des projets à mener sur le terrain, non sans impact sur la pérennité de certains postes de terrain.

Julien LAGAHE partage sa crainte au vu de l'évolution des subventions de la Ville depuis 2020 et constate que depuis 2021, elles sont, de fait, en baisse constante et de manière exponentielle.

Par ailleurs, il remercie la Ville pour l'octroi d'une subvention conséquente, en maintenant un effet de financement élevé, mais il souligne que l'absence d'information contraint les capacités d'anticipation et de pilotage de projets (comme le Carnaval notamment) et crée de l'incertitude dans l'avenir. Il parle de carence des représentants de la Ville lors de nos Conseils d'Administration et donc du manque d'information générale vis-à-vis de la Ville (subventions, interventions sur bâtiments, climat social...).

La représentante du Centre Social du Parmelan fait remarquer que sur l'ensemble des Centres Sociaux d'Annecy, deux structures n'ont pas reçu la notification de subvention, il s'agit du MIKADO et d'ARCHIPEL SUD.

Madame Fabienne GREBERT, surprise d'apprendre que la communication avec la Ville est fragile, exprime son grand regret et ne cautionne pas ce mode de fonctionnement. Elle s'excuse sur l'absence de dialogue et dit essayer de comprendre l'origine de la situation. Elle s'engage à tenter de restaurer la communication avant la fin du mandat en cours.

Elle remercie le travail fait par les équipes, en tant qu'habitante du quartier, elle a une bonne image du MIKADO. Malgré cela, des difficultés demeurent au niveau du climat social de la part des salariés, et le sentiment de bien-être doit être maintenu.

Concernant la baisse de subvention, elle rappelle le contexte de réduction de la subvention qui correspond au financement d'un seul poste de Directeur au lieu de deux suite à la fusion des structures (mutualisation des moyens supports).

Julien LAGAHE explique que la fusion a nécessité de maintenir tous les postes, notamment de Direction (Pôle composé d'un Directeur et d'une Directrice Adjointe) considérant le dimensionnement du MIKADO. Il rappelle également le rattrapage de facturation des postes « Mise A Disposition (MAD) », à raison de 30K€ par an sur 3 ans. Il ne s'agit plus d'une opération blanche, comme supposé, du fait d'une réintégration dans la subvention de fonctionnement, mais bien d'une nouvelle baisse de subvention qui arrive sans préavis.

Fabienne GREBERT explique que les finances de la Ville ont été impactées par de nombreux faits non maîtrisés (Incendie Mairie, COVID, Cyberattaque...), et que cela pèse lourd, entraînant des tensions dans la gestion financière. Elle termine en rappelant l'engagement maintenu de la Ville à nos côtés, sa volonté d'accompagner les projets et propose de siéger à nos Conseils d'Administrations, ou d'être représentée.

Marjorie LEDIOURON prend acte volontiers de cette proposition d'autant plus qu'une telle demande avait été refusée précédemment par Monsieur le Maire et Monsieur Guillaume TATU.

Julien LAGAHE présente l'évolution des tarifs pour la prochaine rentrée 2024, rappelant que ceux-ci n'ont pas été modifiés depuis plusieurs années :

L'Assemblée Générale valide l'évolution des coûts de l'adhésion :

**Tableau des Tarifs adhésion 2024-2025 (valable du 01/09/2024 au 31/08/2025)**

	2023/24	2024/25
Jeunes (moins de 18 ans)	10 €	11 €
Adulte (plus de 18 ans)	14 €	15 €
Sénior (Retraité de plus de 60 ans)	12 €	13 €
Etudiant		
Famille (au moins 1 adulte et 1 enfant)	22 €	23 €
Association	45 €	46 €

**LE RAPPORT FINANCIER QUI COMPORTE L'AFFECTATION DU RESULTAT ET L'EVOLUTION DU COUT DE L'ADHESION FAIT L'OBJET DE LA RESOLUTION N°2 :**

Après avoir entendu le rapport moral du Président, le rapport financier du Trésorier et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui se soldent par un résultat déficitaire de 171 379 € et une situation nette d'un montant de 528 516 €. Nous vous proposons d'affecter ce résultat au compte de report à nouveau.

*Cette résolution est adoptée à 62 voix pour et 2 abstentions.*

**RESOLUTION N°3 : QUITUS AU TRESORIER ET TRESORIER ADJOINT**

*Cette résolution est adoptée à 64 voix pour.*

**RESOLUTION N°4 : BUDGET PREVISIONNEL 2024**

Le budget prévisionnel fait l'objet d'une présentation.

*Cette résolution est adoptée à 59 voix pour et 3 abstentions.*

**PRESENTATION DES CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (RESOLUTION N°5)**

Pour rappel, le Conseil d'administration comporte 15 sièges. Parmi les 12 membres actuels, 5 administrateurs sont sortants dont 4 se représentent : Mesdames Annette GERMAIN et Marjorie LE DIOURON, Messieurs Johan CARON et Julien LAGAHE.

Madame Cécile MAZURELLE, administratrice cooptée lors de la précédente Assemblée Générale confirme sa candidature.

4 autres personnes présentent leur candidature : Mesdames Sarah KARBOUA et Sabrina LATRECHE, Messieurs Sacha MOREL et Faouzi ZAKI.

Soit au total, 9 personnes pour 8 places disponibles.

Julien LAGAHE, actuel Président, explique les motivations du renouvellement de sa candidature, il excuse l'absence de la candidate Sabrina LATRECHE et la présente également (elle habite le quartier depuis 30 ans et elle est mère de 2 enfants).

Les autres candidats se présentent à la suite : Annette GERMAIN (Renouvellement de candidature et bénévole au patio), Sarah KARBOUA (Mère d'enfants inscrits au MIKADO depuis plus de 3 ans), Cécile MAZURELLE (Cooptée cette année et mère d'enfants à l'école de Novel), Marjorie LE DIOURON, membre du Bureau (Renouvellement de candidature, très attachée aux nouveaux projets et à la qualité de vie de quartier), Sacha MOREL (Agé de 16 ans et souhaite s'exprimer pour représenter la parole des jeunes du quartier), Johan CARON (Renouvellement de candidature, souhaite redynamiser le quartier en organisant des concerts) et Faouzi ZAKI (Ancien salarié, souhaite mettre en place de nouvelles actions de médiation).

Après quoi, Julien LAGAHE explique le fonctionnement du Conseil d'Administration.

LES 9 CANDIDATURES, OBJET DE LA RESOLUTION N° 5 SONT SOUMISES AU VOTE.

### **RESOLUTION N°5 : CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La majorité requise pour être élu est la moitié des voix, majoré d'une voix, soit 35.

Sont candidats au Conseil d'Administration du MIKADO MJCCS :

- CARON Johan ;
- GERMAIN Annette ;
- KARBOUA Sarah ;
- LAGAHE Julien ;
- LATRECHE Sabrina ;
- LE DIOURON Marjorie ;
- MAZURELLE Cécile ;
- MOREL Sacha ;
- ZAKI Faouzi.

*Cette résolution est adoptée selon le détail ci-dessus.*

## **COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE ASSEMBLEE GENERALE (RESOLUTION N°6)**

Enfin, Julien LAGAHE présente le dernier point à voter lors de cette Assemblée Générale, à savoir l'adoption du compte-rendu de la précédente Assemblée Générale tenue le 07/06/2023, objet de la résolution n°6.

### **RESOLUTION N°6 : ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE L'AG DU 07/06/2023**

*Cette résolution est adoptée à 62 voix pour et 3 non.*

## **CLOTURE DE LA SEANCE**

Julien LAGAHE clôture la séance à 20h15 en remerciant les adhérents pour l'intérêt porté à l'action du MIKADO et leur participation à l'Assemblée Générale. Il les invite à procéder aux votes et à déposer le bulletin dans l'urne prévue déposée dans la salle.

Il remercie l'équipe de Direction et l'ensemble des salariés du MIKADO.

Il invite l'Assemblée au buffet préparé à son intention après que chacun ait déposé son bulletin dans l'urne.

## RESULTAT DES VOTES ET ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Le dépouillement des votes est effectué par Messieurs Jean-Rémi MONNOT, adhérent et Joël BUESSLER, Directeur ADMJC et Cédrine GUERIN, Assistante de Direction.

68 bulletins sont exprimés. Majorité requise : 38

	OUI	NON	ABSTENTION	BLANC	RESULTAT
1- Rapport moral et d'orientation	63		1	4	Adopté
2- Rapport financier, dont affectation du résultat et évolution du coût de l'adhésion	62		2	4	Adopté
3- Quitus au trésorier	64			4	Adopté
4- Budget prévisionnel 2024	59		3	6	Adopté
5- Candidatures au Conseil d'administration					
CARON Johan	27	23	3	15	Non élu
GERMAIN Annette	61	1	3	6	Elue
KARBOUA Sarah	67	1			Elue
LAGAHE Julien	57	3	1	8	Elu
LATRECHE Sabrina	60	2	1	6	Elue
LE DIOURON Marjorie	62	1	1	5	Elue
MAZURELLE Cécile	64	1		4	Elue
MOREL Sacha	53	3	1	11	Elu
ZAKI Faouzi	63			5	Elu
6- Validation du CR de l'AG 2022	62	3		3	Adopté

Le présent compte-rendu sera présenté au prochain Conseil d'Administration pour validation, avant d'être adopté lors de la prochaine Assemblée Générale 2025.

Compte rendu rédigé par Madame Cédrine GUERIN

Signataire : Monsieur Julien LAGAHE, Président



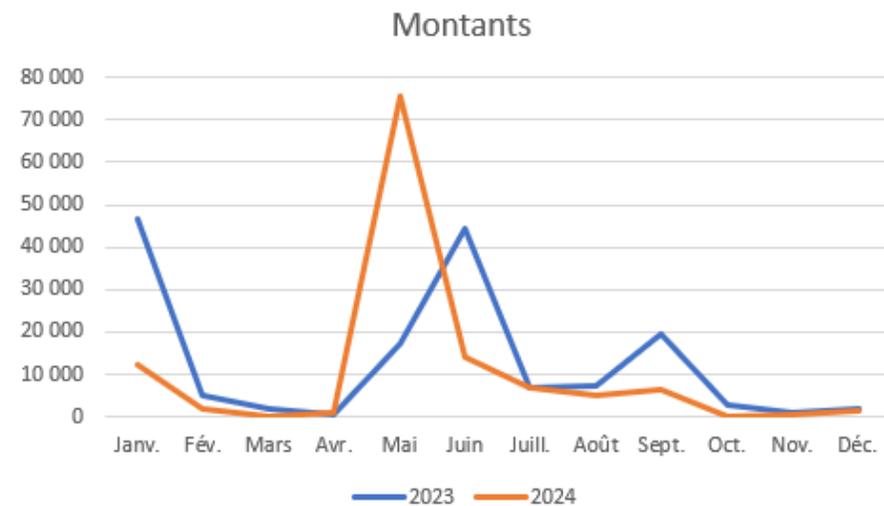
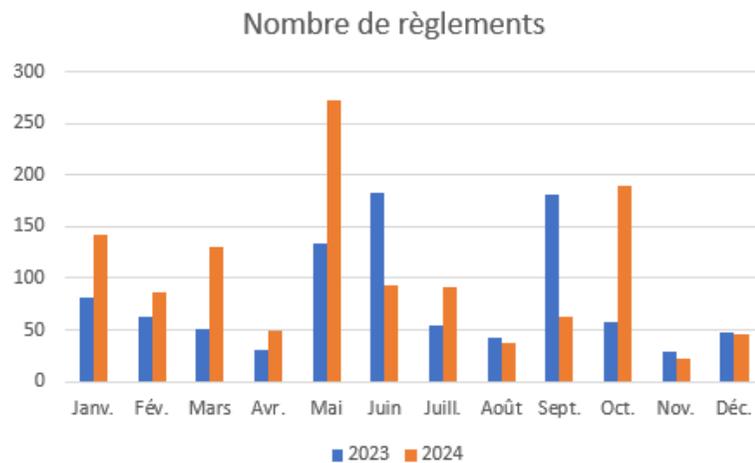
- **Gestion de l'accueil**

Le logiciel iNoé a été adopté depuis 2022. Cet outil de gestion des inscriptions, du pointage des réservations et des présences permet de proposer aux adhérents une inscription en ligne, que ce soit pour les activités de loisirs, pour le centre aéré (ALSH) ou pour d'autres actions qui requièrent une inscription. Par ailleurs, il est très aidant pour la facturation et les règlements, pour l'obtention de statistiques et pour le fonctionnement général des adhésions au Mikado.



- REGLEMENTS SUR INTERNET (ATA, ALSH, ATELIERS, ADHESIONS, ATELIERS PARENTS/ENFANTS)**

		Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
2023	Nb règlements	81	63	51	31	134	183	54	43	181	58	29	48	956
	Montant	46 464	5 107	2 107	481	17 158	44 376	7 066	7 335	19 684	2 647	1 120	2 043	155 458
2024	Nb règlements	143	87	131	50	273	93	91	38	62	190	22	46	1226
	Montant	12 450	1 789	9 404	755	75 789	14 025	6 915	5 148	6 572	12 870	592	1 576	147 885



- **NOMBRE D'ADHERENTS : (TOUTES ACTIVITES CONFONDUES)**

Dates	Adhésions familiales	Adhésions individuelles	Adhésions partenaires	TOTAL
Du 01/05/2023 au 30/04/2024	1225	2071	19	3315
Du 01/05/2024 au 30/04/2025	1325	2118	27	3470

- **INSCRIPTION DES ATA**

Périodes	Art	Langues	Musique	Théâtre	Danse	Forme et bien-être	Total
30/04/2023	45	86	167	214	456	722	1690
30/04/2024	55	98	87	216	314	781	1551
30/05/2025	37	114	107	227	384	759	1628



- **LES MISSIONS DE L'ACCUEIL**

- Renseigner sur les activités de la MJC Centre Social ;
- Faire le lien avec l'équipe du Mikado, les habitants et les partenaires de proximité ;
- Inscrire les adhérents aux ATA et contrôler les présences et absences des professeurs et adhérents ;
- Inscrire les enfants à l'ALSH, contrôler les dossiers des familles, suivre les présences et absences des enfants à l'accueil de loisirs ;
- Inscrire les adhérents à des activités diverses organisées par la MJC CS (balades, stages, ateliers parents enfants, Minikado, etc.), et informer de nos activités et événements ;
- Gérer les appels et contacts, réserver les salles et les préparer ;
- Mettre en place les supports d'information interne et sur les quartiers Novel, Teppes, Vallin-Fier (distribution de communication, affichage, etc...).

***Principales questions reçues à l'accueil***

- Questions et horaires concernant le Patio
- Minikado : comment y accéder (rdv de première visites, espace famille)
- Quelles adhésions et inscriptions, pourquoi ?
- Quelles activités pour mon enfant ? pour moi ?
- Vous avez le programme du Cinéma ?
- Quels sont les événements à venir ?
- Aides administratives et numériques ?
- Comment s'inscrire à une activité ?
- Comment s'inscrire à l'accueil de loisirs ?
- Reste-t-il des places pour ce mercredi, ces prochaines vacances (ALSH) ?
- Comment devenir bénévole ?
- Je peux utiliser vos toilettes ? Je cherche le cabinet de Sages-Femmes...
- Demande de projet, exposition ou réservation de salles.

• **AMPLITUDE HORAIRE DE NOS ACCUEILS**

Hors vacances scolaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Novel Matin	09 : 00 – 12 : 00*		09 : 00 – 12 : 00	09 : 00 – 12 : 00	09 : 00 – 12 : 00	09 : 00 – 13 : 00*
Après-midi	14 : 00 – 18 : 00*	14 : 00 – 18 : 00	14 : 00 – 18 : 00	14 : 00 – 18 : 00	14 : 00 – 18 : 00	
Teppes Matin	09 : 00 – 12 : 00		09 : 00 – 12 : 00	09 : 00 – 12 : 00	09 : 00 – 12 : 00	09 : 00 – 13 : 00
Après-midi	14 : 00 – 18 : 00	14 : 00 – 18 : 00	14 : 00 – 18 : 00	14 : 00 – 18 : 00	14 : 00 – 18 : 00	

\*Accueil téléphonique uniquement

Vacances scolaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Novel Matin			09 : 00 – 12 : 00	09 : 00 – 12 : 00	09 : 00 – 12 : 00	
Après-midi		14 : 00 – 18 : 00	14 : 00 – 18 : 00	14 : 00 – 18 : 00	14 : 00 – 18 : 00	
Teppes Matin	09 : 00 – 12 : 00		09 : 00 – 12 : 00	09 : 00 – 12 : 00	09 : 00 – 12 : 00	
Après-midi	14 : 00 – 18 : 00	14 : 00 – 18 : 00	14 : 00 – 18 : 00	14 : 00 – 18 : 00	14 : 00 – 18 : 00	

Les horaires d'accueil répondent à un besoin de régularité auprès des habitants, et permettent notamment de couvrir l'arrivée de la plupart des cours et des adhérents assistants.

• **FERMETURE DU BIS**

Le local Bis ouvert en 2023 a été sollicité et rendu à la Ville d'Annecy à compter du mois d'avril 2024. La « Mikadothèque » inaugurée en 2023 a été déplacée sur le site de Novel, mais ne connaît pas un grand succès jusqu'à présent.

Les aides administratives qui s'y déroulaient ont été déplacées sur le site de Novel jusqu'en juin puis sur le site des Teppes à partir de septembre.

# SECTEUR ACTION SOCIAL

## PETITE ENFANCE FAMILLES

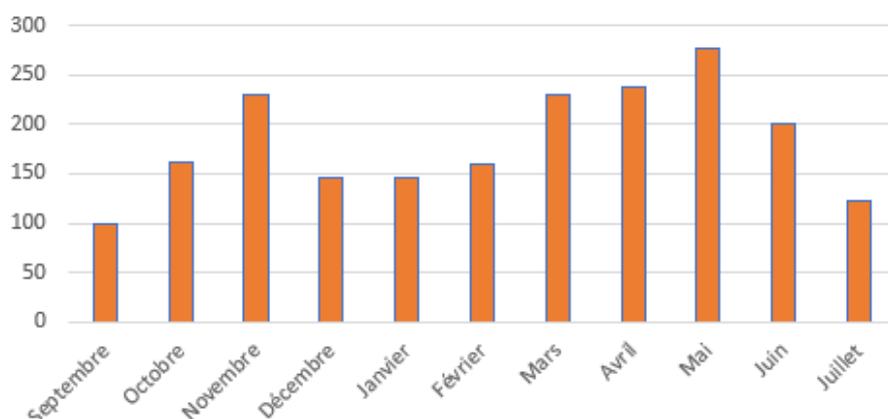
### SEPTEMBRE 2023 A DÉCEMBRE 2024

- « **MINIKADO** ». Un lieu expérimental et unique dédié à la petite enfance

Grâce à la collaboration étroite engagée depuis 2020 entre le Lab de la Cité des sciences et le Mikado MJC Centre Social, naît un bel espace dédié aux tout petits : le « MiniKADO ».

C'est un espace destiné aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur(s) parent(s) avec pour objectif de favoriser la découverte des tout-petits et leur autonomie. Le lieu se veut écoresponsable avec zéro plastique, zéro écran et zéro produits toxiques. Des conférences sur la parentalité y sont régulièrement organisées ainsi que des interventions de professionnels de la petite enfance.

FRÉQUENTATION MINIKADO SAISON 2023/2024	
Mois	Nombre d'enfants accueillis
Septembre 23	99
Octobre 23	161
Novembre 23	230
Décembre 23	147
Janvier 24	146
Février 24	159
Mars 24	230
Avril 24	238
Mai 24	277
Juin 24	201
Juillet 24 (ouverture uniquement le matin)	122
<b>Total année scolaire</b>	<b>2010</b>



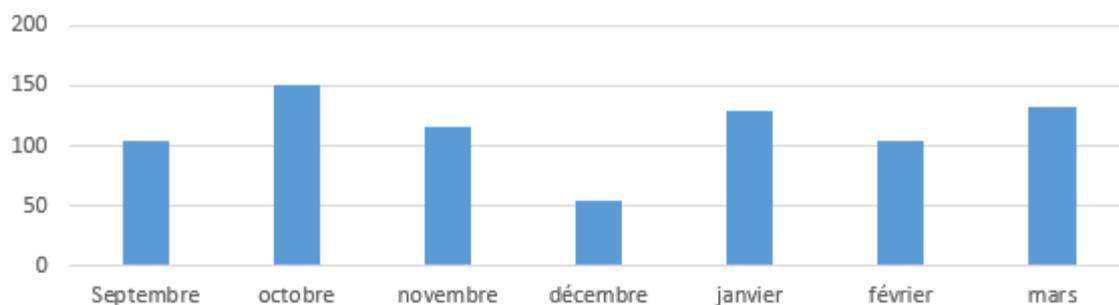
#### Sur la saison 2023/2024 :

- 381 familles inscrites
- 146 familles provenaient du Grand Annecy (dont 81 familles provenant du territoire Quartier Novel, Teppes, Vallin Fier), et 235 familles hors Grand Annecy.

**Sur le début de saison 24/25 (de septembre à décembre 24) :**

- 236 familles inscrites
- 98 familles provenant du Grand Anney (dont 63 familles provenant du territoire Quartier Novel, Teppes, Vallin Fier), et 138 familles hors Grand Anney.

FRÉQUENTATION MINIKADO SAISON 2024/2025	
Mois	Nombre d'enfants accueillis
Août 24	Fermé
Septembre 24	104
Octobre 24	151
Novembre 24	115
Décembre 24	55
Janvier 25	129
Février 25	104
Mars 25	133





# Мини KADO

PAR LE MIKADO



• **LE LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT**

<b>HORAIRES OUVERTURE LAEP SEPT 23 A DEC 23</b>					
<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>	<i>SAMEDI</i>
15h30 - 17h30	15h30 - 17h30	09h00 - 12h00	15h30 - 18h30	09h00 - 11h00 / 15h30 - 18h30	09h00 - 11h00
<b>TOTAL HEURES OUVERTURE PAR SEMAINE : 17H00</b>					

<b>HORAIRES OUVERTURE LAEP JANV 24 A DEC 24</b>					
<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>	<i>SAMEDI</i>
15h30 - 17h30	15h30 - 17h30	9h00 - 12h00	9h30 - 11h30 / 16h15 - 18h15	9h30 - 11h30 / 16h15 - 18h15	Fermé
<b>TOTAL HEURES OUVERTURE PAR SEMAINE : 17H00</b>					

Patio fermé pendant les vacances scolaires.

<b>FRÉQUENTATION LAEP SEPT 23 A DEC 24</b>	
Adultes	4200
Enfants 0-3 ans	3836
Enfants 4-6 ans	544

**Autres infos :**

- 6 bénévoles actives sur septembre 23-dec 23 (dont 3 nouveaux) ;
- Binôme bénévole/salariée sur pratiquement chaque créneau mais difficulté persistante le samedi matin d'où la fermeture du Patio à partir de janvier 2024 ;



• **LES ATELIERS PARENTS ENFANTS DU MERCREDI**

2023-2024	SEPT / OCT 23	NOV / DEC 23	JANV / FEV 24	MARS / AVRIL 24	MAI / JUN 24	JUILLET / AOUT 24	TOTAL
<b>Nbre ateliers/cycle</b>	10	14	12	10	12	10	
<b>18 mois - 3 ans</b>	24	42	22	26	23	14	<b>151</b>
<b>3 ans - 6 ans</b>	19	9	7	21	24	12	<b>92</b>
							<b>243</b>

- Baisse de fréquentation pour les enfants de +3 ans ;
- Parents contents des propositions, contents de pouvoir faire des ateliers qu'ils ne feraient pas chez eux, adaptés aux tout-petits. Cependant peu de créneaux ont pu être ouverts pour les fratries
- 185 familles inscrites en cumulé sur la saison 23/24
- 74 familles provenant du Grand Annecy dont 57 familles provenant du territoire (quartier Novel, Teppes, Vallin Fier)

2024	SEPT/OCT 24	NOV/DEC 24	TOTAL
<b>Nbre ateliers/cycle</b>	8	14	
<b>18 mois – 3 ans</b>	16	38	<b>54</b>
<b>3 ans - 6 ans</b>	16	27	<b>43</b>
			<b>97</b>

**De septembre 23 à décembre 24 :**

- 205 enfants de 18 mois - 3 ans accueillis  
129 enfants de 3 ans – 6 ans accueillis  
Soit un total de 340 enfants accueillis
- 87 familles
- Dont 55 familles provenant du grand Annecy dont 19 familles provenant des quartiers Novel, Teppes, Vallin Fier

**Perspectives :**

- Proposer plus d'ateliers hors les murs les mercredis en période estivale.
- Proposer plus de créneaux inter-âge pour accueillir tous les enfants de même famille.

• **LES ATELIERS PARENTS ENFANTS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES**

2023-2024	VACANCES OCTOBRE 2023	VACANCES DECEMBRE 2023	VACANCES FEVRIER 2024	VACANCES AVRIL 2024	TOTAL
Nbre ateliers/cycle	12	5	10	20	
Nbre d'enfants 0-6 ans	62	34	96	144	336

2024	VACANCES OCTOBRE 2024	TOTAL
Nbre ateliers/cycle	15	9
Nbre d'enfants 0-6 ans	74 enfants + 2 ateliers pôle multi - activité sans chiffre	74

- 410 enfants de 0 – 6 ans accueillis d’octobre 23 à octobre 24
- Les parents sont ravis que les ateliers proposés permettent de maintenir les frateries ;
- 203 familles présentes sur la saison 23/24 dont 53 familles venant du territoire (Novel, Teppes, Vallin Fier).



● **ATELIERS MASSAGE BEBE**

- Un atelier de 4 jours avant chaque période de vacances ;
- Bébé de 2 à 6 mois et son ou ses parents ;
- Animé par Dominique Benault, bénévole ;
- Jauge de 5 places sauf décembre ouvert à 6 places ;
- Presque tous complets ;
- Les ateliers massage ont été interrompus à la fin de l'année scolaire 2024.

	CYCLE OCTOBRE 2023	CYCLE DECEMBRE 2023	CYCLE FEVRIER 2024	CYCLE AVRIL 2024	CYCLE JUN 2024
Nombre de participants	3	6/6	5	4	5

23 familles dont 8 qui habitent sur les quartiers Novel, Teppes, Vallin-Fier.

Perspectives : proposition des ateliers toujours animés par une bénévole avec le souhait de cibler davantage les habitants du territoire, et d'ouvrir à une tranche d'âge plus étendue.



## • **CONFÉRENCES ET TEMPS D'ÉCHANGE**

### **Conférence débats : l'alimentation du jeune enfant** 19/10/2023

4 personnes présentes dont une professionnelle. Intervention d'une orthophoniste de l'École des Parents et des Educateurs.

Très peu de personnes mais le temps d'échange a été riche car les personnes ont pu exposer des situations qu'elles vivaient à la maison et donc avoir des clés personnalisées face à leurs questionnements.

### **Conférence débat : les limites chez le jeune enfant** 05/12/2023

22 personnes présentes dont beaucoup d'assistantes maternelles.

### **Conférence sur le sommeil** 22/03/2024

La première conférence s'est déroulée en mars 2024, lors de la semaine nationale de la petite enfance. Le thème choisi était le sommeil du jeune enfant. Nous avons sélectionné ce thème en nous appuyant sur les préoccupations des nombreux parents avec lesquels nous avons échangés au sein des divers dispositifs petite enfance du Mikado (LAEP, Minikado, ateliers parents-enfants...).

Nous avons mis en place différentes actions afin de lever les freins de participation des familles à ce temps. Tout d'abord, nous avons proposé cette conférence un vendredi matin. Il y avait donc un total de 17 personnes, tous parents de jeunes enfants. Ce temps d'échange était mené par deux neuropsychologues de l'association Co-Naitre et Grandir. Il y a eu une heure d'apports plus théoriques puis une heure d'échanges. Durant le temps d'apports théoriques, les échanges étaient les bienvenus.

Les échanges ont été très dynamiques durant toute la durée de ce temps. Les parents avaient de nombreuses questions et il a été très intéressant d'observer que les parents se donnaient des conseils entre eux.

### **Conférence sur les émotions du jeune enfant** 15/11/2024 de 9h à 11h

Ce temps d'échange était mené par deux neuropsychologues de l'association Co-Naitre et Grandir. Il y a eu une heure d'apports théoriques suivi d'une heure d'échanges. Durant le temps d'apports théoriques, les échanges étaient les bienvenus.

Un total de dix personnes présentes dont trois éducatrices d'un service de protection de l'enfance et une étudiante en formation d'éducatrice spécialisée.

Il est vrai que les professionnels ne représentent pas le public cible de cette action. Pour autant, il était intéressant de discuter avec ces éducatrices et de voir ce que cette conférence pouvait leur apporter dans leurs pratiques et notamment dans l'accompagnement des parents. Leurs motivations à venir étaient tout d'abord de découvrir le format de ce temps d'échange pour pouvoir en faire la promotion plus facilement aux familles qu'elles accompagnent. Mais aussi, de monter en compétence sur ce sujet des émotions des jeunes enfants pour ensuite passer le message aux familles qu'elles accompagnent.

## Temps d'échanges parents-professionnels

19 interventions de différentes professionnelles dans l'espace entre septembre 23 et juin 24 (97 enfants) et 6 interventions entre septembre et décembre 2024 (53 enfants) :

- Agnès Augier, animatrice en Santé Environnementale
- Animatrice de la Leche League
- Intervenant individuel, Damien, sur les effets des écrans pour les jeunes enfants
- Odette, intervenante en éveil musical de l'association Grandir et Créer
- Anne Bartoli, orthophoniste de l'association Ecole des Parents et des Educateurs
- Aurélie Bobb et Camille Hamon, psychomotriciennes de l'association Ecole des Parents et des Educateurs
- Gaëlle Messina et Madriane Lemaire, neuropsychologues de l'association Ecole des Parents et des Educateurs

### • **BOURSE PETITE ENFANCE**

#### Bourse Petite Enfance et Puériculture

Le 01/06/2024

15 exposants pour 21 stands de 2m proposés se sont installés lors de la bourse petite enfance de l'été, réalisée au Mikado Teppes, en extérieur.

Les exposants étaient contents de l'organisation mais moins d'affluence qu'à l'habitude. Une animation Petite Enfance a été proposée et a beaucoup plu aux familles.



# ENFANCE JEUNESSE

---

## ACCUEIL DE LOISIRS 3-13 ANS

2023-2024	Mercredi de septembre 2023 à juin 2024	Automne 2023	Noel 2023	Hiver 2024	Printemps 2024	Été 2024
Nombre de jours d'ouvertures de l'ALSH	34	9	3	10	10	20
Nombre d'heures d'accueils	374	99	55	110	110	220
Nombre d'enfants accueillis sur la période	153	178	62	164	152	241
Nombre de familles accueillies sur la période	128	139	44	129	121	182

### Thèmes abordés dans l'année 23-24 :

- Le corps humain
- Grèce et Egypte
- Le printemps arrive
- Voyage autour du monde
- Mikadoland

### Sorties faites :

- Eco musée du Bois à Thônes, fabrication d'un moulin hydraulique
- Château d'Annecy
- Plage de l'impérial la volièrè
- Exposition de la Turbine
- Semnoz
- Cinéma Cinémino

### En interne :

- Cycle vélo Roul'n'co pour les 3 - 5 ans
- Cycle piscine pour les 4 - 5 ans et les 6 - 13 ans
- Olympiades géantes intercentre
- Spectacle de fin d'année et fête de la musique en prévision
- Village action cinéma
- Annecy court pour handisport

2024-2025	Mercredi de septembre 2024 à juin 2025	Automne 2024	Noël 2024	Hiver 2025	Printemps 2025	Été 2025
Nombre de jours d'ouvertures de l'ALSH	36	9	2	10	8	
Nombre d'heures d'accueils	396	99	22	110	88	
Nombre d'enfants accueillis sur la période	136	162	49	167	156	
Nombre de familles accueillies sur la période	111	127	32	79	109	

#### Quelques thèmes abordés dans l'année 24-25 :

- Voyage dans l'histoire
- Ma planète
- Nos émotions
- Top chef
- Au rythme des saisons
- Le cycle de l'eau
- Imagine l'espace
- Conte et légende
- Les super héros

#### Sorties réalisées :

- Château d'Annecy
- Sortie piscine des fins
- Sortie patinoire Jean-regis
- Exposition à la Turbine
- Sortie grotte du Cerdon
- Musée de confluence
- Sortie cinéma à Novel (Cinémino, Petit Patapon et film en lien avec nos thèmes)
- Sortie au marché de Novel (jeudi)

#### En interne :

- Cycle vélo Roul'n'co pour les 3-5 ans
- Spectacle de fin d'année et fête d'école de Vallin fier (à venir)
- Annecy court pour handisport
- Mini formation PSC1 pour les enfants de 6/13 ans
- Inter centre avec Pringy
- Sortie plage à l'Imperial (à venir)
- Veillée au centre suivie d'une séance de cinéma plein air (à venir)
- Carte de la fraternité (lutte contre les discriminations)
- Intervention sur l'alimentation
- Visite des parents de la petite enfance sur le centre de loisirs Vallin-Fier
- Visite de l'espace d'art contemporain avec tous les groupes



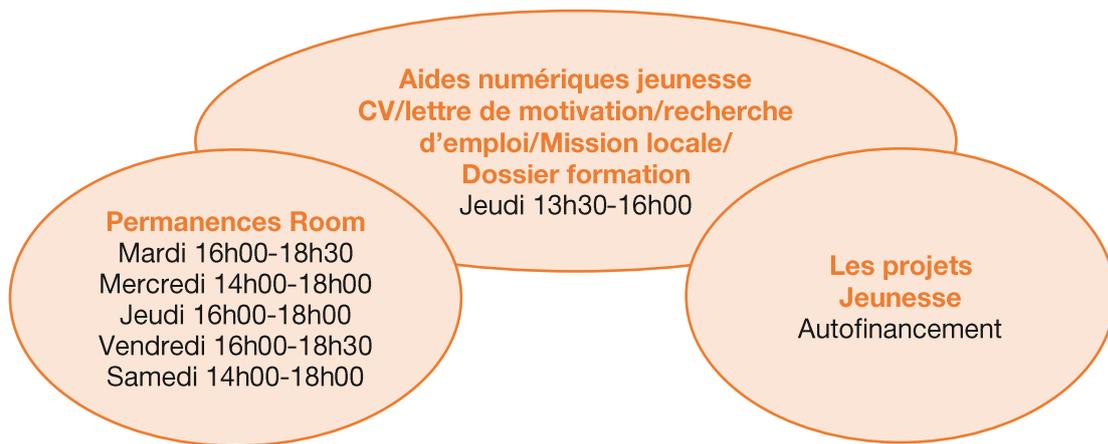


## SECTEUR JEUNES (12-17 ANS)

### Les missions :

Le travail du secteur jeunes s'articule autour d'un public de pré-adolescents, adolescents (12-17 ans) et de leur environnement (social, familial, éducatif, professionnel et culturel). La connaissance des enjeux, le contexte dans lequel évolue ce public, donne du sens au rôle et à l'accompagnement de l'équipe des professionnels, mais aussi aux liens que celle-ci tisse avec la jeunesse. 20 filles et 49 garçons ont été accueillis sur la période.

**Public cible :** 11ans-17ans les projets mis en place



### Un espace de loisirs

#### Pendant les périodes scolaires

Jusqu'au mois de mai 2024, les permanences avaient lieu du mardi au samedi sur le site des Teppes. A partir de juin, les actions étaient ciblées et ponctuelles.

Les jeunes sont acteurs de leurs projets et gèrent leurs actions en autonomie mais encadrés par une professionnelle. Les pratiques développées dans ce secteur sont les suivantes :

- CLAS (jusque juin) puis aide aux devoirs (à partir de septembre) ;
- Des sorties et des activités sportives et culturelles (futsal, visite de villes, etc.) ;
- Des animations autour de différents supports activités (jeux de société, jeux de rôle, etc) ;
- Un accompagnement sur des projets personnels et/ou professionnels ;
- Des actions en lien avec le Comité de Quartier Novel-Teppes.

#### Pendant les vacances scolaires

Le secteur jeunes était ouvert pendant les vacances scolaires jusque mai 2024. Les actions sont essentiellement basées sur des propositions d'activités de loisirs, coconstruites avec les jeunes. L'idée principale est qu'ils deviennent acteurs de leurs vacances.

Voici une palette de ce qui a été mené :

- Futsal en gymnase ;
- Accompagnement sur des projets personnels et professionnels ;
- Sorties sportives et culturelles ;
- Découverte du territoire ;
- Initiation à de nouvelles pratiques urbaines ;
- Soirées conviviales (barbecues, cinéma, cuisine, multimédia) ;
- Autofinancements pour mener des projets à l'initiative des jeunes ;
- Animations de quartier et au Mikado plage (soirée planchas, etc.).

Quelques sorties ont également été réalisées grâce à l'auto-financement obtenu par les jeunes, comme une journée à Aquaparc durant le mois de juillet 2024.

### Un espace éducatif

Participation au CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et à l'aide aux devoirs du Mikado : cela permet de créer une passerelle entre les jeunes du CLAS et le secteur jeunes.

Face aux difficultés rencontrées dans la participation des jeunes aux ateliers CLAS, un constat est réalisé : les familles recherchent une aide à la réalisation des devoirs et s'intéressent très peu à l'ouverture que représentent les différents ateliers CLAS. Ce dispositif est donc stoppé à partir de la rentrée 2024-2025, mais l'aide aux devoirs est maintenue et soutenue par un nombre important de bénévoles.

### Un espace culturel

Dans le cadre de Passeurs d'Images, un atelier vidéo a été proposé aux jeunes du **22 au 25 octobre 2024**, avec une demi-journée d'acclimatation le **9 octobre**. Il a été encadré par Sofy Perrier, réalisatrice professionnelle qui travaille depuis 2 ans avec la CHAC du Collège Evire, dont sont souvent issus plusieurs jeunes inscrits à l'atelier. 8 filles âgées de 12 à 15 ans y ont participé.

#### Les objectifs :

- Initiation technique (cadrage, son, montage, mise en scène)
- Ecriture, découpage, jeu d'acteur
- Responsabilisation (horaires, matériel, rangement...)
- Vie de groupe, vivre ensemble, découverte de l'autre, mixité

Le film réalisé s'intitule « Mauvaise orientation ». Il dure 7 mn.

Synopsis : Des adolescentes sont poursuivies par un mystérieux agresseur dans une forêt. La restitution a été réalisée le samedi 7 décembre 2024, lors de la séance spéciale.

S'en est suivie une rencontre avec tous les jeunes participants de la région à Lyon le 12 avril 2025.



Les jeunes ont aussi pu participer aux installations des inaugurations ainsi qu'aux inaugurations de plusieurs vernissages de l'espace d'art contemporain. Certaines ont participé à des ateliers créatifs avec les médiatrices et ont récolté de tiges de saule avec un artiste en résidence, pour une création artistique sur le territoire de Novel/Teppes.

## Un espace sportif

Durant le premier semestre 2024, des rendez-vous sportifs sont mis en place avec une vingtaine de jeunes inscrits. Des jeux collectifs sont également proposés et la mixité filles/garçons est encouragée.

## Un espace d'engagement citoyen, le projet Sentinelles des Souhais

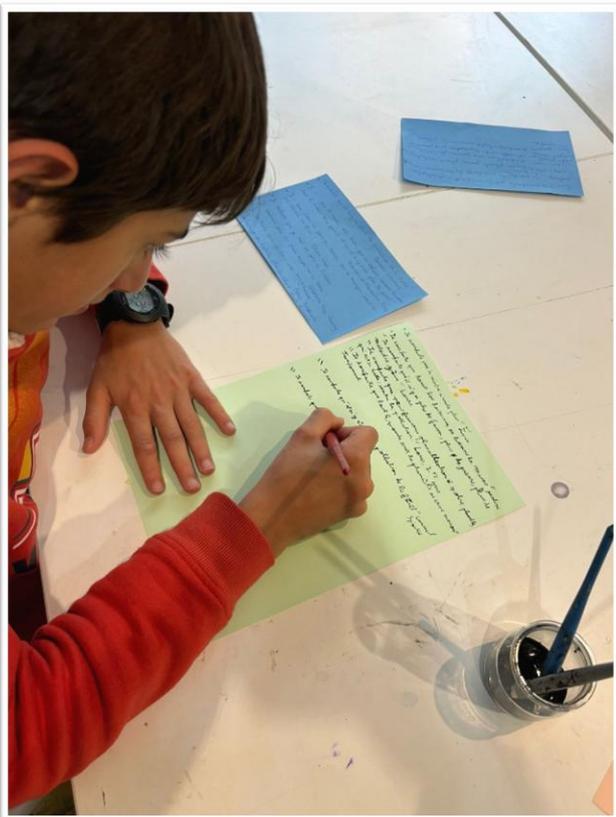
Pour célébrer les 30 ans de l'œuvre emblématique "Les Sentinelles des Souhais", le Mikado invite les jeunes de 12 à 17 ans à participer à une série d'ateliers artistiques pour contribuer à la vie du quartier et perpétuer l'esprit de solidarité qui anime cette sculpture depuis trois décennies. Appuyé par le département Haute-Savoie, ce projet permet de faire revivre une sculpture emblématique pour les habitants des Teppes. Les jeunes ont ensuite pu se rendre à Lyon et visiter le musée des confluences et le parc de la Tête d'Or (hiver 2025).

## Un espace partenarial

Plusieurs partenaires :

- Les animateurs de proximité du quartier Novel/Teppes (ville d'Annecy);
- La CAF et la SDJES ;
- L'association Passage ;
- Le comité de quartier Novel/Teppes.

Tenue d'un stand lors des soupes du Monde, participation à la bourse petite enfance, au Mikado Plage, au Carnaval. Appui à l'organisation d'un vide-greniers pour les habitants et nettoyage des quartiers en lien avec le comité de quartier pendant la Fête Ecocitoyenne.

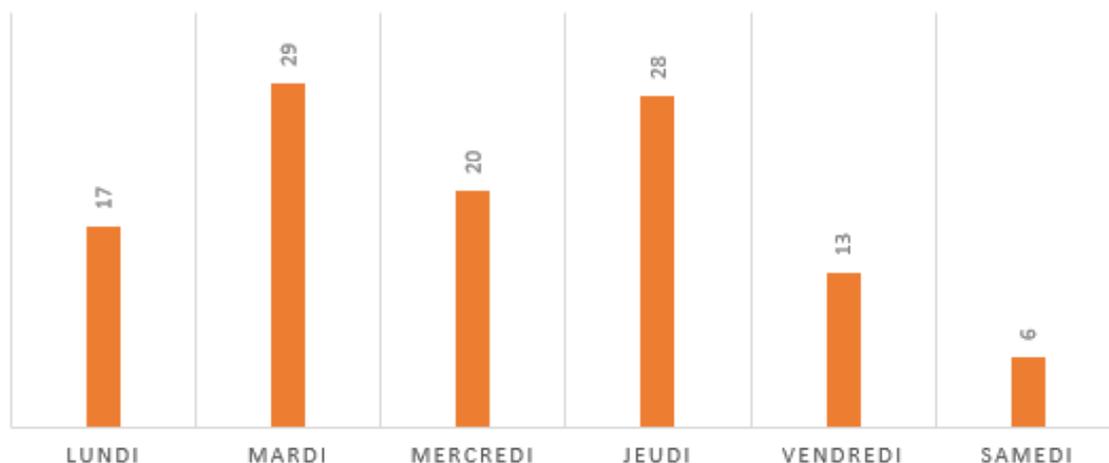




## CLAS – saison 2023-2024 et AIDE AUX DEVOIRS saison 2024-2025

Le CLAS est un dispositif d'accompagnement aux devoirs qui est financé par la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie. Il permettait la réalisation d'un ensemble d'ateliers durant l'année scolaire, après les horaires de classes. Ces actions ludiques et pédagogiques ont appuyé un grand nombre d'élèves du quartier.

### NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR SOIR



	Nombre de séances proposées	Nombre d'enfants accueillis	Nombre de familles différentes accueillies
<b>Octobre à Décembre 2023</b>	160	90	80
<b>Janvier à Juin 2024</b>	272	111	98
<b>Total</b>	<b>432</b>	<b>201</b>	<b>178</b>

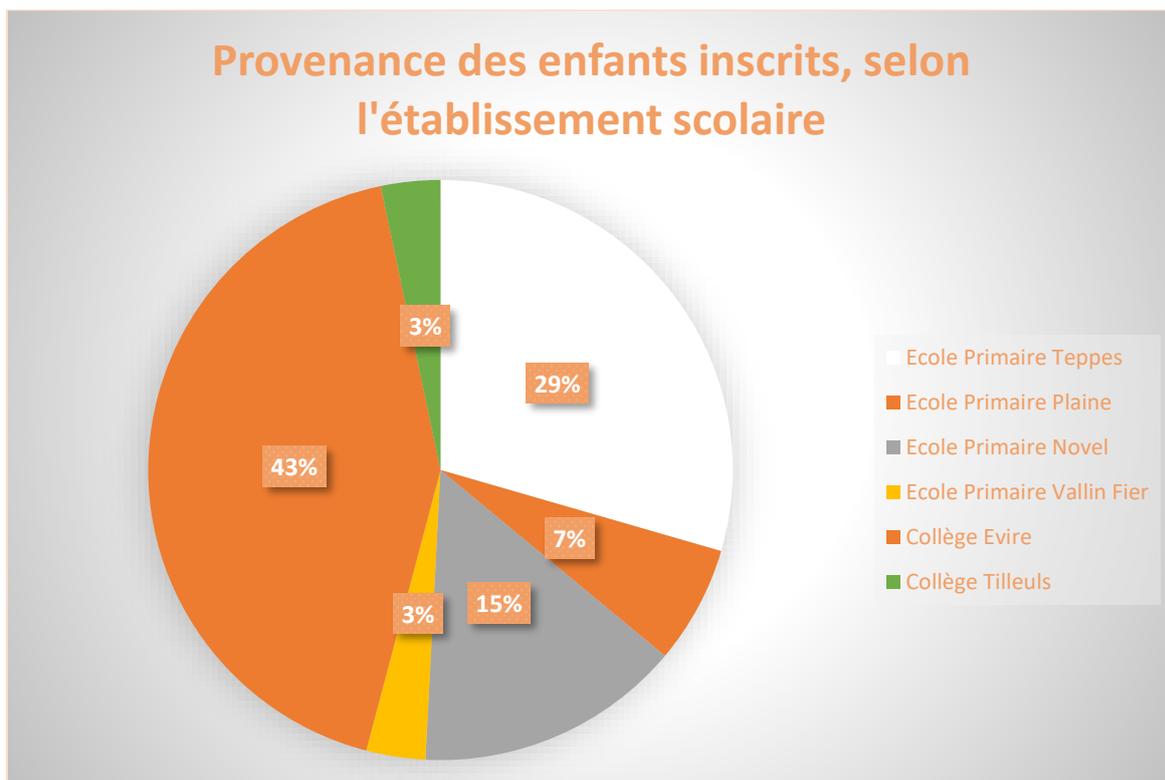
Suite aux difficultés de déploiement du dispositif CLAS soulignées en juin 2024 (voir rapport d'activité 2023), il a été décidé de le suspendre et de maintenir l'aide aux devoirs à la rentrée 2024-2025. A partir d'octobre, le Mikado propose 3 soirs par semaine de l'aide aux devoirs pour accompagner les élèves du CP à la Terminale, hors vacances scolaires.

Les ateliers ont lieu **le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h et mercredi de 14h à 15h30**. Les ateliers sont divisés en deux groupes pour permettre aux jeunes d'être moins nombreux dans une salle. Les ateliers sont limités à 24 inscrits par soir (12 jeunes en salle polyvalente et 12 jeunes en salle cuisine).

La référente de l'aide aux devoirs est en lien avec le collègue d'Evire, et des Tilleuls, les écoles du territoire : Plaine, Novel, Teppes et le lycée Gabriel Fauré. Nous avons donc sur ce dispositif des familles de ces différents établissements.

3 salariées sont mobilisées ainsi que 23 bénévoles. 62 enfants au total sont accueillis, avec une moyenne de 14 enfants par jour.

Primaires	Novel	Plaine	Vallin Fier	Teppes
<b>Nombre d'enfants</b>	9	4	2	18
Collèges	Évire	Tilleuls	Simone Veil	
<b>Nombre d'enfants</b>	26	2	1	



## ACTIONS D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Tout au long de l'année, le Mikado s'applique à proposer des actions en direction des habitants de tous âges. Il a à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser les échanges, développer les liens et animer la vie du quartier.

- **LA PRÉSENCE AU MARCHÉ DE NOVEL**

Le Centre Social mobile est présent tous les jeudis sur le marché de Novel. Nous proposons aux passants de partager une boisson chaude pour discuter de la vie du quartier, et des actions proposées par le Mikado. Ce temps de partage et de rencontre permet de créer un lien solide avec les habitants du territoire. D'autres temps d'échange « hors les murs » ont lieu le reste de l'année.



## DES ÉVÈNEMENTS DE QUARTIER POUR TOUS

- **CARNAVAL 2024**

Le Carnaval d'Annecy, organisé par Le Mikado en collaboration avec ses partenaires – les MJC et centres sociaux Le Parmelan, Archipel Sud et Les Romains, la Ville d'Annecy, ainsi que les associations de parents d'élèves des écoles du Parmelan, des Romains, de Quai Jules, de la Plaine, des Teppes et de la Prairie – a rassemblé plus de 3000 participants le 16 mars 2024. Le départ a été donné depuis la rue du Lac, où les premiers participants se sont retrouvés autour de cafés et de douceurs. Progressivement, des centaines d'enfants et de familles, maquillés et costumés, ont rejoint la Place Notre-Dame de Liesse. L'ambiance festive a été lancée avec un concert animé par La Ripaille à Sons dans le « village carnaval ».

Le défilé s'est ensuite mis en marche, rythmé par quatre groupes musicaux – Les Savoises'ries, Les Komandobidon, Les Batoukailleurs et Tribal Percussions – ainsi que par le groupe de danse Méli Mélo, apportant énergie, couleurs et convivialité à cette belle fête populaire.



## ● MIKADO PLAGES

Du 5 juillet au 30 août 2024, *Mikado Plage*, l'événement phare de l'été, a animé le territoire avec une programmation riche et variée, pensée pour tous les publics. Organisé chaque année par Le Mikado, ce rendez-vous est devenu un incontournable de la saison estivale à Annecy.

Au fil de l'été, les habitants ont pu profiter de nombreuses propositions : trois séances de cinéma en plein air – à la colline des Teppes, à l'école Vallin Fier et au Manoir de Novel –, des animations culturelles comme le Biblioambule ou une création d'art contemporain signée Nathan Willerval, réalisée dans le cadre du festival *Annecy Paysages*, en collaboration avec Le Mikado.

De nombreux temps conviviaux ont également ponctué ces deux mois : jeux, activités sportives, moments festifs en famille ou entre amis, sans oublier les espaces de détente avec planchas en accès libre et buvettes pour se rafraîchir.

Pour clôturer cette édition, une pièce de théâtre, organisée en partenariat avec le *Toujours Festival*, a été jouée à la colline des Teppes devant une centaine de spectateurs, marquant la fin de l'été sur une note artistique.





- **FÊTE DU MIEL ET DE LA POMME**

Elle s'est déroulée le **9 novembre 2024** et est organisée par Annick Tarantola. Le Mikado a partagé un stand avec le Comité de Quartier. Des animations de jeux en bois ont été proposées ; l'objectif de notre présence étant de se faire connaître, aller à la rencontre des personnes et créer du lien.



- **CHASSE AUX ŒUFS**

Le **3 avril 2024**, la première chasse aux œufs a été proposée au Mikado. Initialement, la chasse aux œufs devait se dérouler en extérieur à la Colline pour les habitants du quartier. Cependant, les conditions météorologiques ne l'ont pas permis donc nous avons proposé la chasse aux œufs dans les locaux du Mikado, site des Teppes.

**Au programme :**

- Animation : Stand de maquillage, jeux en bois et un « Just dance » géant
- Grande chasse aux œufs
- Goûter partagé proposé par le Mikado

**Bilan :**

- 150 enfants participants



## • SOUPE DU MONDE

**Le 30 novembre 2024**, cet événement, né du partenariat entre le Mikado et le Comité de Quartier Novel-Teppes, a réuni de nombreuses associations du quartier et groupes d'habitants, autour de la réalisation de soupes et d'un concert.

**Lieu** : Rue Louis Armand

**Partenaires** : Comité de quartier - Musique en couleur - Association des Guinéens d'Annecy - Novel AMAP - Jardin du manoir - Novel'R - Yatta Ramen - Koto Koto - Boucherie/Traiteur Le Cèdre - animateurs de proximité - Fondation du Parmelan - Solal - Association Gaïa - Conseil de quartier - Ville pour le matériel - Les Frankynettes pour le concert

**L'objectif poursuivi par cet évènement** : Passer une soirée conviviale, gastronomique et musicale à vivre ensemble au sein du quartier Novel-Teppes. Créer du lien avec les habitants du territoire, faire connaître aux habitants les différentes structures (associations, groupes, communautés) existantes dans le quartier, ainsi que leurs actions.

### **Au programme** :

- Dégustation de soupes préparées par des associations et collectifs partenaires au prix de 1.5€ la portion
- Vente de gâteaux et de boissons par la Jeunesse du quartier
- Orchestre
- Partage de recettes et rencontres
- Animations

### **Bilan 2023** :

- Environ 400 familles participantes
- 14 soupes différentes !
- 815 soupes vendues



## • **VIDE-GRENIERS**

**Le 30 mars 2024**, un vide-greniers a été organisé au Mikado, site des Teppes. Ont été utilisés tous les espaces (salle polyvalente, salle Room, salle de réunion, atrium, cuisine, espace goûter et Tiers Lieu). Les jeunes du Mikado ont proposé un autofinancement de vente de gâteaux et boissons.

Cet évènement a été un franc succès :

- 34 exposants
- Les espaces par exposants étaient de 1.6m linéaire. 54 ont été utilisés
- Environ 500 personnes présentes sur la journée (8h30-15h)



## • **JOURNÉE ÉCOCITOYENNE**



Organisée par le comité de quartier, la Fête a eu lieu le **samedi 05 octobre 2024** en matinée.

Il s'agissait de participer à une "chasse aux déchets", d'accueillir l'association promotrice de la mobilité douce Roule and Co, et de proposer des activités diverses telles qu'un atelier de fabrication de produits esthétiques (déodorant Mikado), un atelier créatif (Tipping Mikado), un atelier de sensibilisation au tri des déchets ou encore un quizz sur l'écologie.

Une cinquantaine de particuliers ont participé à cette belle initiative.

## • **SORTIES FAMILLES**

**Objectif :** Découverte de l'environnement qui nous entoure, sortie familiale et accessible à tous à proximité du quartier en bus pour permettre aux familles de pouvoir y retourner de façon autonome. Créer du lien social et une rencontre entre générations.

### **Sortie au parc des Glaisins le 17/04/24**

- Départ du Mikado, site des Teppes en bus
- 1 salarié accompagnant

**Bilan :** 9 personnes participantes

### **Sortie au lac d'Annecy (jardin de l'Europe) le 24/04/2024**

- Départ du Mikado, site des Teppes en direction du bus
- 1 salarié accompagnant

**Bilan :** 9 personnes inscrites mais 1 seule personne présente

## Sortie Châtaigne à la Montagne d'Age, près de Lovagny le 29/10/2024

- Départ du Mikado, site de Novel en mini-bus 9 places
- 1 salarié accompagnant
- Récolte de châtaignes, temps convivial en forêt, goûter proposé par le Mikado au retour.

**Bilan :** 7 personnes participantes



### • **HORS LES MURS**

Pour aller à la rencontre des habitants et renforcer les liens sociaux, nous avons proposé en 2024 plusieurs temps d'animation en extérieur. Ces actions « hors les murs » ont permis de créer des moments de convivialité et d'échange, notamment autour d'activités ludiques adaptées à tous les âges : parcours de motricité pour les plus petits, jeux d'adresse comme le Mølkky ou les jeux en bois, un espace de coloriage et d'écriture, ainsi que des jeux symboliques (poupées, dînette, etc.). Ces rendez-vous ont été l'occasion d'aller vers les habitants et de faire vivre notre action au-delà de nos murs. Nous espérons multiplier ces actions à l'avenir.

### • **SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉS**

5 soirées jeux de sociétés proposées à chaque vacances scolaires (hiver, printemps et automne). La proposition pour les habitants était qu'ils apportent des jeux personnels s'ils le souhaitent et un petit encas à partager et le Mikado fournissait les boissons. La première s'est déroulée aux Teppes et 3 personnes sont venues en apportant à manger et des jeux personnels puis les suivantes ont été proposées à Novel. Nombre de personnes touchées par les 5 propositions : 36 (5 enfants entre 6 et 13 ans et 31 adultes).



## • ACTIONS SENIORS

### Jeux de cartes à Novel

A partir du **mois d'avril**, des rencontres jeu de cartes ont été proposées au Mikado sur le site de Novel. Pour répondre à une demande émanant d'habitants. Tous les jeudis après-midi, 3 séniors isolés se rencontraient pour jouer à la belote avec la référente famille. Ce temps de convivialité s'est réalisé jusqu'au mois de juillet où les personnes rencontrées ont partagé des activités à l'extérieur.

### Loto intergénérationnel

Le **19 avril 2024**, 21 jeunes du service jeunesse ont invité leurs aînés à une après-midi conviviale qui rassemble autour d'un jeu de « loto ». L'objectif était de créer un lien entre les générations. Pour cela, 20 binômes se sont constitués. Une rencontre en amont a été proposée afin que les jeunes et les séniors se rencontrent et puissent créer leur binôme. Le projet s'est monté avec le service jeune du Mikado ainsi que les animateurs de la Ville.

**Partenaires pour les lots des commerçants du quartier** : La Mie Délice - Boucherie Traiteur le Cèdre - Pharmacie des Teppes - Boucherie Halal - La Symphonie des Sens - La fleuriste « Flowers and papers » - Cerise et Potiron. Merci à eux !

**Partenaires séniors** : Animateur de la ville pour la Cozna et le Ritz + ateliers séniors + Halpades + Haute Savoie habitants + Habitat Inclusif + Comité de quartier

### Bilan :

- 24 séniors se sont inscrits, 3 se sont désistés (21 personnes présentes)
- 21 jeunes à l'initiative du projet puis 4 se sont intégrés le jour J



## COLLECTIF

### • COLLECTIF DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Une rencontre est proposée tous les deux mois pour tous les professionnels acteurs du territoire. L'objectif de ce collectif est de se connaître, faire vivre la dynamique du territoire, repérer et comprendre les enjeux entre les différents acteurs et publics du territoire.

## ACTIONS DE SOUTIEN AUX HABITANTS

### • LES PERMANENCES D'AIDE AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES

#### *Aides administratives*

Les aides aux démarches administratives sont organisées une fois par semaine, pendant une demi-journée, grâce à la présence d'une bénévole et de la référente habitants. On observe toujours plus de demandes car les partenaires nous adressent beaucoup de personnes. En lien avec le coordinateur médiation numérique de la ville d'Annecy, des temps de rencontre avec les institutions sont proposés (CAF, Préfecture, retraite). Durant 2024, les personnes étaient reçues en ordre d'arrivée.

#### **Personnes reçues aux aides administratives :**

- Janvier : 28
- Février : 13 (fermeture pendant les vacances scolaires)
- Mars : 26
- Avril : 6 (fermeture pendant les vacances scolaires)
- Mai : 13
- Juin : 14
- Septembre : 10
- Octobre : 3
- Novembre : 10
- Décembre : 5

Au vu de la demande durant l'été, les personnes pouvaient prendre rendez-vous directement auprès de la référente habitants.

#### **Personnes reçues en juillet, pendant les vacances scolaires : 12**



## Aides numériques

Les aides numériques ont démarré en septembre 2023 avec une permanence par semaine les vendredis après-midi sans rendez-vous. Cette démarche a commencé avec un bénévole et un animateur mais il n'y a pas eu de demande donc dès janvier 2024, la proposition d'aide a évolué. En effet, les personnes dans le besoin d'un accompagnement numérique étaient invitées à prendre rdv directement aux accueils sur les créneaux du vendredi après-midi.

### Fréquence par mois :

- Janvier : 3
- Février : 5
- Mars : 4
- Avril : 4
- Mai : 3
- Juin : 6
- Juillet : 1
- Septembre : 2 (arrêt des aides numériques)

### Types de demandes :

#### CAF

- Accès compte
- Prise de RDV
- Explications courriers
- Aides aux démarches

#### CPAM

- Accès compte
- Prise de RDV
- Explications courriers
- Aides aux démarches

#### LOGEMENT

- Demande de logement social
- Explications
- Courriers
- Lien bailleurs

#### Emploi

- Rédaction CV
- Lettres de motivation
- Aide à la recherche

#### DROIT DES ETRANGERS

- Aides constitution de dossier
- Prise de RDV
- Démarches en lignes

#### IMPOTS

- Aide à la déclaration
- Explication de courriers

#### CARSAT

- Aide à la constitution de dossiers
- Prise de RDV

#### MDPH

- Compréhension de courriers
- Rédaction de lettres
- Constitution des dossiers

#### Autres

- Démarches numériques
- Mutuelles
- Actes de naissances
- Action sociale

# SECTEUR CULTURE

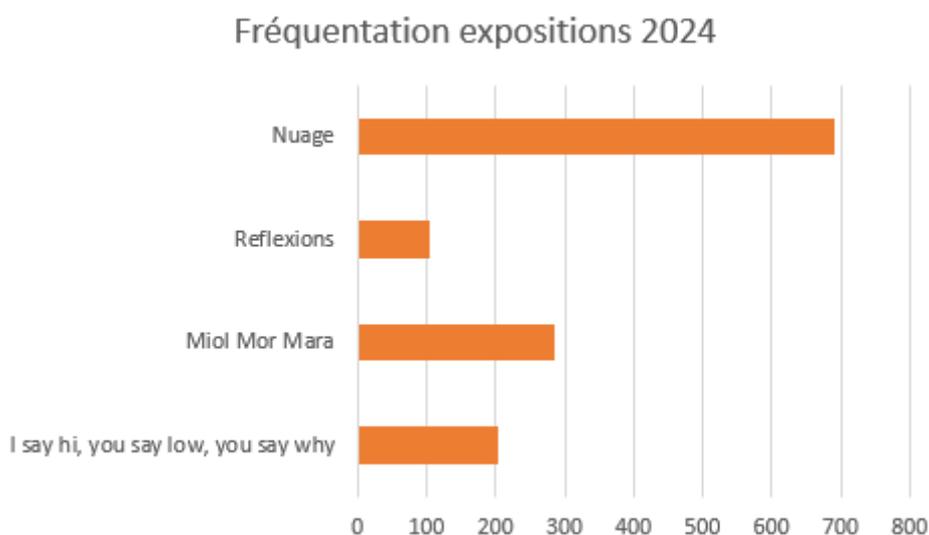
## ART CONTEMPORAIN

---

### EXPOSITIONS : MÉDIATIONS / VISITES ET ATELIERS SCOLAIRES / VERNISSAGES

Résidence d'artiste  
Dispositifs d'éducation artistique  
Activités spécialisées  
Actions transversales / Partenariats

- **2024 EN QUELQUES CHIFFRES**



\*Hors public scolaire

- **LES DISPOSITIFS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE**

#### Les activités inter-secteurs

- Accueil de loisirs du Mikado : des visites régulières et adaptées par tranches d'âges à tous enfants du centre de loisirs sont planifiées pour chaque exposition de l'espace d'art contemporain
- Un atelier d'éveil aux arts plastiques avec le secteur petite enfance et famille
- Des ateliers pendant l'évènement Mikado Plage pendant les grandes vacances scolaires ;
- Un atelier ludique lors de la fête de la soupe

#### Les activités régulières

- Les ateliers d'art plastique tous les mercredis après-midi de 14h à 16h avec un groupe de 6 enfants allant de 7 à 11 ans

- **PARTENARIATS**

**Partenariat événements :**

Comité de quartier Novel/Teppes  
Imagespassages  
Bonlieu scène Nationale – Annecy Paysages  
ESAAA\*

**Partenariat découverte** (visites d'expositions et/ou ateliers) :

Ecoles maternelles publiques de la commune nouvelle d'Annecy ; Ecoles élémentaires publiques de la commune nouvelle d'Annecy  
Centre IME Henri Wallon  
Ateliers de Pratiques amateurs de l'ESAAA\*  
MJC CS Forum des Romains  
MJC Archipel Sud  
MJC CS Victor Hugo  
Gaïa  
EPANOU

**Partenariats évènements / réseau :**

ESAAA\*  
Réseau Altitude, art contemporain en pays alpin  
PAM ! réseau des pratiques amateurs d'Annecy

**Partenariats financeurs :**

Ville d'Annecy  
Conseil Départemental de la Haute Savoie

\*Ecole Supérieur d'Art Annecy Alpes

## PROGRAMMATION ARTISTIQUE CONTEMPORAINE

En 2024, l'Espace d'art contemporain Le Mikado a produit **4 expositions** destinées à familiariser enfants et adultes à l'art contemporain. Ces expositions, ouvertes à tous les publics, ont été accompagnées d'un travail de **sensibilisation** et de **découverte** par la mise en place de médiations, d'animations et de rencontres.

Dans le cadre du partenariat avec *Annecy paysages*, un jeune artiste local a été choisi pour réaliser une œuvre installée au Parc de la colline.

Les visites guidées ont été proposées les samedis après-midi en période d'exposition. Ces actions visent à rendre accessible l'art contemporain par un échange attrayant, et donner à voir l'exposition et l'art sous un angle différent. Elles sont aussi l'occasion de partager un moment convivial, social et culturel.

Avec un public assidu et fidèle, les ateliers hebdomadaires pour les enfants restent très appréciés.

Cette année, la programmation a privilégié des artistes émergents et locaux qui ont pu trouver dans nos murs un espace d'expression ouvert. Elle s'est aussi ouverte aux pratiques amateurs par le biais de l'exposition *Réflexions*, montée en partenariat avec l'école primaire de Vallin Fier.



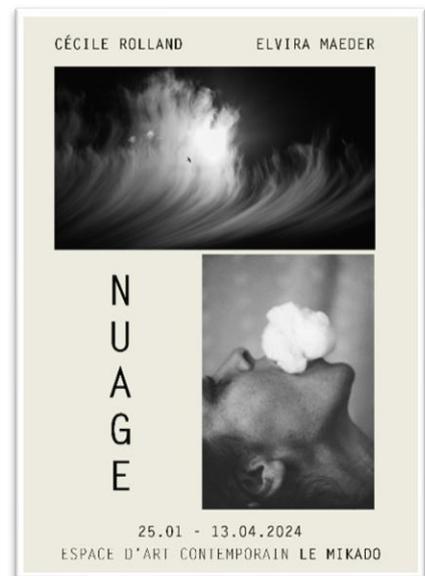
## CYCLE D'EXPOSITIONS

### • **EXPOSITION 1**

**Nuage**, de Cécile Rolland et Elvira Maeder  
Du 25 janvier au 13 Avril 2024

**Vernissage** : jeudi 25 janvier 2024 à 18h30  
en présence des artistes

**Visites commentées tout public** :  
tous les samedis à 14h30.



Rêverie, vulnérabilité, mondes invisibles, universel... ce sont les mots que Cécile Rolland et Elvira Maeder choisissent pour décrire ce que leur inspire le nuage, figure protagoniste de cette exposition qui montre la créature céleste en photographie, peinture, film et installations. Qui n'a jamais levé les yeux au ciel pour y livrer ses vœux, y confier ses craintes ou pour se sentir petit devant sa magnificence ? *NUAGE* est un retour à l'essentiel, une invitation à redevenir acteur de son imaginaire à travers une douce expérience.



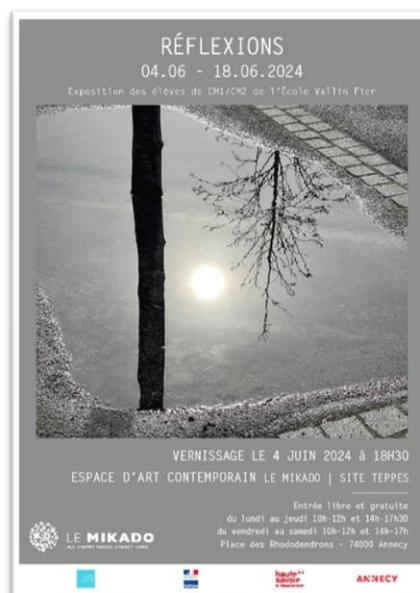
L'exposition a donné lieu à de nombreuses visites programmées : IS'Ephad La Résidence heureuse, l'IME Henri Wallon, les classes de l'école Vallin Fier, le public du Minikado, les ateliers arts plastiques enfants, le Relais Petite Enfance de Novel, de nombreux groupes du centre de loisirs du Mikado.

## ● EXPOSITION 2

**Réflexions**, exposition collective d'une classe de l'école de Vallin-Fier  
Du 4 au 18 Juin 2024

Vernissage : Mardi 4 juin 2024

Visites commentées tout public :  
tous les samedis à 14h30

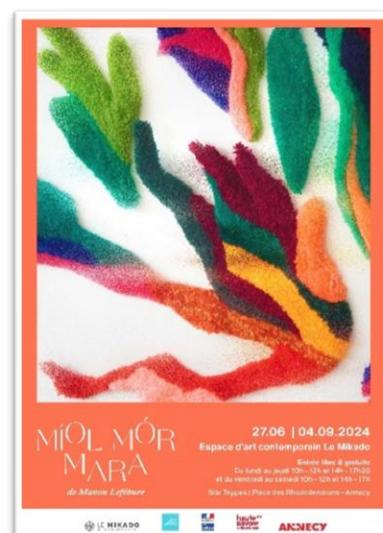


L'exposition *Réflexions* s'inscrit précisément dans la volonté d'une démarche de sensibilisation à l'art contemporain. En accueillant la classe d'une école partenaire, Vallin-Fier, pour une exposition, l'objectif était multiple. Il s'agissait d'ouvrir l'espace aux enfants, de valoriser leur travail, fruit d'une année de pratiques artistiques, et par leur biais, de le faire découvrir à leurs familles. Le moment privilégié du vernissage a permis cela. Plus de 80 personnes (essentiellement les familles des élèves) étaient présentes le soir du vernissage, riche en émotion. Beaucoup découvraient l'espace d'art contemporain pour la première fois.

## ● EXPOSITION 3 & RESIDENCE D'ÉTÉ

**Míol mór mara**, de Manon Lefébure  
du 27 juin au 4 septembre 2024

Vernissage : jeudi 27 juin 2024 à 18h30  
en présence de l'artiste.



*Míol mór mara* est la première exposition personnelle de Manon Lefébure. Ce titre, emprunté au gaélique irlandais, signifie « Géant monstre de la mer » et nous plonge dans l'univers sensible et sensoriel de l'artiste, à la croisée des arts visuels et de la narration. *Míol mór mara* offre à voir et à entendre des œuvres aux médiums variés et organiques : tapisseries de laine, céramiques mais aussi des voix, qui accompagnent la visite. Depuis l'enfance et le début de ses pratiques artistiques, Manon Lefébure utilise les émotions intimes et le récit comme matière première. Sa dernière pièce, L'île de Bermeja, a été spécialement imaginée pour notre centre d'art. Immersive, elle invite le public à s'y étendre et à participer à l'écriture de son histoire...

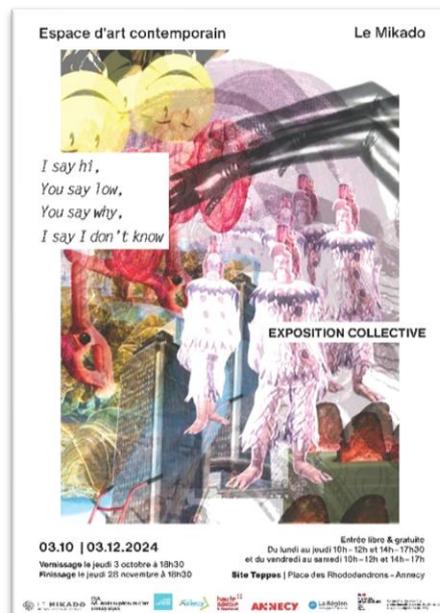
L'artiste a mené deux ateliers de « tufting » ainsi qu'un atelier musique lors de sa résidence et a donné un concert-performance poétique, sous son pseudonyme « Miaule Mort », à l'occasion de sa sortie de résidence, le 27 juillet.



## ● EXPOSITION 4

***I say hi, you say low, you say why, i say i don't know***, exposition collective de Lara-Lisa Coppola, Garance Deprez, Raphaëlle Detheve, Juliette Fabert, Laure Fannièrre, Maxime Gay, Quentin Gilbert, Lou Lombard, Onni Majeru, Paola Mollet  
Du 3 octobre au 3 décembre 2024

**Vernissage** : jeudi 3 octobre 2024 à 18h30, en présence des artistes



L'exposition *I say hi, you say low, You say why, I say I don't know*, présente les œuvres d'une dizaine de jeunes artistes diplômés de l'ESAAA - École supérieure d'art Annecy Alpes en 2023 - peintures, installations, vidéos, performances. La collaboration de l'ESAAA et du Mikado s'inscrit dans le cadre du dispositif Culture Pro, initié par le Ministère de la Culture. Il s'agit d'un soutien financier pour la valorisation de la production d'étudiants et jeunes diplômés, et la mise en place d'outils de professionnalisation notamment.

« You say why, I say I don't know / Tu dis pourquoi, je dis, je ne sais pas !\* – « *cette formule est un avertissement : nous œuvrons sérieusement, mais ne prenez pas nos œuvres avec un esprit de sérieux ; on n'est pas en train de faire une démonstration ! Leurs trucs feignent la légèreté d'une chanson pop et charrient le poids de l'époque. L'insolence juvénile et l'acuité de la vigie s'y côtoient... »*

L'exposition a donné lieu à un « finissage » le jeudi 28 novembre avec une visite de l'exposition menée par une partie des artistes, suivie de lectures de Garance Deprez, Raphaëlle Detheve, Maxime Gay et Lou Lombard.

## ● ANNECY PAYSAGES

***Monochromes sylvestres***, de Nathan Willerval  
Du 13 septembre au 4 novembre 2024

**Vernissage** : 5 juillet 2024 à 18h au Parc des Collines, quartier des Teppes, en présence de l'artiste.



Dans sa note d'intention Nathan Willerval écrit : « une série de sculptures prend place autour des multiples pins sylvestres du quartier de Novel Teppes. Cette installation joue avec le public en lui présentant des parois tressées et installées entre les troncs des pins, en hauteur, suspendues et remplissant les espaces vides entre les troncs. Les sculptures sont de grand format courbe, végétales, présentées dans l'espace. Leurs teintes monochromes en dégradés d'ocre interagissent avec la couleur du tronc des pins sylvestres. »

Plusieurs ateliers ont eu lieu, dès mars 2024 : récolte des tiges, écorçage, préparation de la peinture, tressage... Avec les publics variés : secteur jeunes du Mikado, résidents de l'Ehpad La Résidence Heureuse, habitants, bénévoles du Mikado.



## CINÉMA

---

Le cinéma du Mikado est beaucoup plus qu'un cinéma : des projets multiples y naissent, grandissent et permettent à des usagers, habitants ou non le quartier, de se rencontrer, d'échanger et de s'épanouir.

### • FRÉQUENTATION

Avec 27350 entrées en 2024, soit 600 de moins qu'en 2023, nous pouvons être satisfaits, et ce pour deux raisons principales :

- Notre salle a dû fermer ses portes du 8 avril au 22 mai 2024, soit plus de 6 semaines ! La raison de cette fermeture n'était pas de notre fait mais fut nécessaire pour réaliser une partie des travaux d'installation de la climatisation dans la salle cinéma. Le festival Petit Patapon a presque été intégralement annulé (800 entrées en 2023). Au total, ce sont plus de 50 séances publiques qui ont été annulées ! Les travaux n'ayant pas pu être menés à terme, il faudra que la salle ferme de nouveau au premier trimestre 2025.
- 613 séances ont été proposées en 2023 (soit une moyenne de 45,5 spectateurs/ séance) contre seulement 561 en 2024. La moyenne spectateurs/séance est donc plus élevée en 2024 avec 48,75 spectateurs par séance.

Rappelons également que même si l'année 2024 a connu de gros succès (*Un petit truc en plus*, *Le Comte de Monte Christo*) et a rassemblé 181 millions de spectateurs dans les salles françaises, nous sommes encore loin des 213 millions de 2019 !

Les entrées scolaires représentent toujours une part importante de la fréquentation globale : 11 173 entrées payantes en 2024, soit plus de 40% du total. Nous pouvons nous en satisfaire car cela témoigne de la confiance que les établissements accordent au Mikado, fruit de nombreuses années de collaboration.

### • ÉVÉNEMENTS CINEMA

A part *Petit Patapon*, tous les événements cinéma ont pu être maintenus : *Cinémino*, *Les Images Hispano Américaines*, *le Festival d'Animation*, *les Rencontres du Film des Résistances*, *Ciné Archi*, *L'Hivernal festival* et *Objectif Cinéma Italien*, organisé du 11 au 14 octobre, dans l'espoir qu'une manifestation pérenne puisse voir le jour en 2025. Des rencontres ont été organisées avec des personnes intéressées dans ce but. Plus de 400 personnes ont été accueillies, et la séance *Cinécopains* avec le film *Un mondo a parte* a été un succès, avec plus de 100 entrées.



## DES DIFFICULTÉS QUI PERSISTENT

L'accès aux films ne s'est pas amélioré. Par exemple, il a fallu négocier pour que *Le Comte de Monte Christo* nous soit fourni la semaine du... 18 septembre, alors que le film était sorti le 25 juin !

Nous devons nous appuyer sur nos atouts : des réseaux (salles Cinémino, salles art et essai 74, Acrira, Afcae), la polyvalence de notre salle (qui peut accueillir des concerts, des expositions, des ateliers), les adhérents du Mikado, qui y viennent pour des cours de yoga ou de danse, et qui sont autant de spectateurs potentiels, et le soutien indéfectible de nos financeurs, La Ville d'Annecy en premier lieu, mais aussi le Département et le CNC.

Parallèlement à la programmation des films, nous avons, comme chaque année, organisé de nombreuses animations (rencontres avec des professionnels, expositions, ateliers, analyses de films...) : près de 60 ! Notre salle a obtenu son classement art et essai, avec les labels Patrimoine et Jeune Public. Nous avons également inauguré un nouveau partenariat avec l'Université Savoie Mont-Blanc : il s'agit d'un cycle de ciné-débats, animés par les étudiants de la licence ESPRI, avec des films art et essai.

A cet égard, les critères de classement ont été modifiés en juillet 2024. Désormais, le nombre de copie des films art et essai sera pris en compte (les films « porteurs » compteront moins que les « petits » films). De plus, le travail en direction des 15/25 ans, du documentaire, des publics éloignés sera davantage valorisé. Désormais, c'est une note entre 1 et 20 qui sera attribuée. Une note de 10 donnera lieu à une subvention de base (13607€ en 2024), qui sera minorée ou majorée en fonction des critères énoncés ci-dessus.

### • ANIMATIONS AUTOUR DU CINÉMA

Parallèlement à la programmation des films, nous avons, comme chaque année, organisé de nombreuses animations (rencontres avec des professionnels, expositions, ateliers, analyses de films...) : près de 60 !

## PASSEURS D'IMAGES

Enfin, pour clore ce bilan d'une année riche en événements et animations, il est important de revenir sur le dispositif *Passeurs d'images*, porté depuis plus de 25 ans par le Mikado (la MJC Novel avant 2018). Parallèlement aux 8 séances plein air proposées dans différents quartiers annéciens, en lien avec les structures socio-culturelles de proximité, et à la séance spéciale, nous proposons chaque année à une dizaine d'adolescents de participer à l'écriture et à la réalisation d'un court métrage.



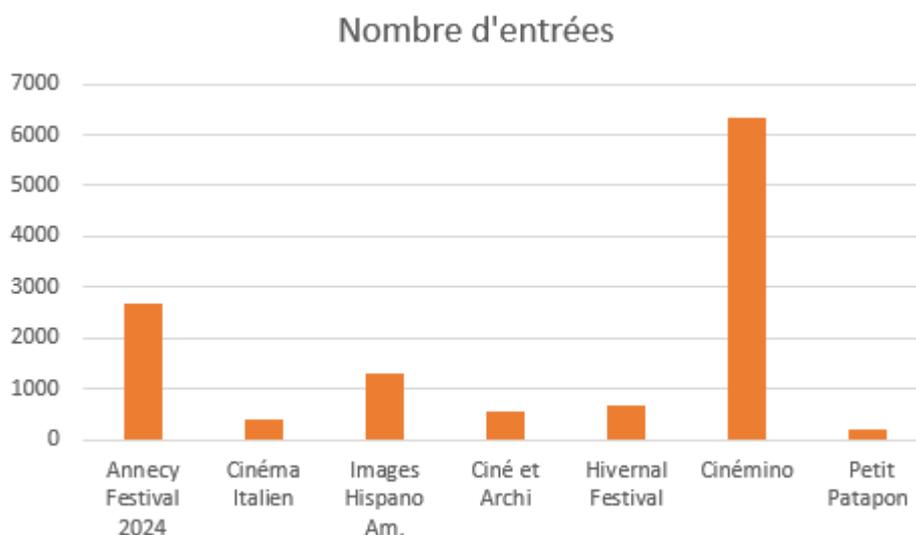
Cet atelier a eu lieu cette année durant les vacances de Toussaint.

Il a réuni 8 adolescentes, encadrées par Sofy Perrier, réalisatrice, assistée par Ségolène Rauben, salariée du Mikado. Ces jeunes sont en grande majorité issues du territoire. Le court-métrage réalisé, *Mauvaise orientation*, a été projeté le 14 décembre 2024, en présence des jeunes et de leurs familles. Aurélie Marpeaux, réalisatrice professionnelle était également présente et a pu échanger avec le groupe. Elle a aussi montré son propre court-métrage, primé dans de nombreux festivals : *A point*. Je cite cet exemple pour montrer, si cela était encore nécessaire, que le cinéma du Mikado est beaucoup plus qu'un cinéma : des projets multiples y naissent, grandissent et permettent à des usagers, habitants ou non le quartier, de se rencontrer, d'échanger et de s'épanouir.

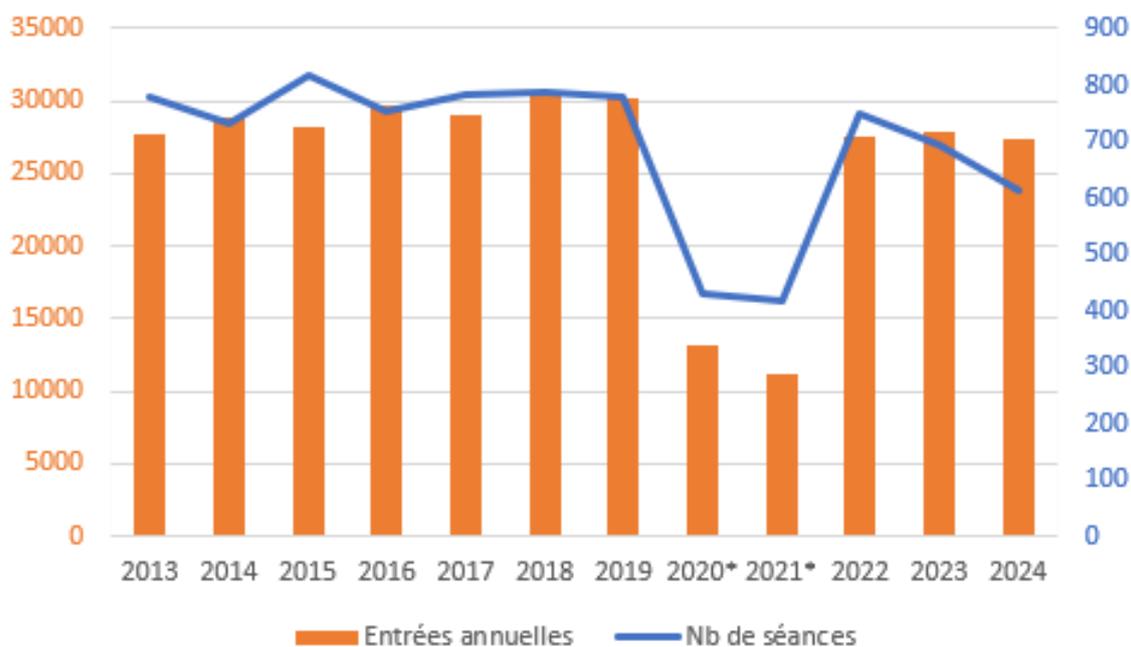
- **QUELQUES CHIFFRES...**

### Fréquentation des événements en 2024

	Anecy Festival 2024	Cinéma Italien	Images Hispano Am.	Ciné et Archi	Hivernal Festival	Cinémino	Petit Patapon
<b>Nombre de séances</b>	21	7	16	8	8	99	7
<b>Durée des manifestations en jours</b>	6	4	7	2	7	35	5
<b>Nombre d'entrées</b>	2660	409	1300	570	658	6351	182
<b>Moyenne de fréquentation</b>	127	58	81	71	82	64	26



## Évolution de la fréquentation 2012-2023



Année	2018	2019	2020*	2021*	2022	2023	2024
<b>Entrées annuelles</b>	30615	30200	13093	11154	27574	27954	27350
<b>Nb de séances</b>	789	779	429	416	750	693	613
<b>Moyenne de fréquentation par séance</b>	38,8	38,8	30,5	26,8	37	40	44,5

\* restrictions d'entrées, période COVID-19



- **PERSPECTIVES...**

La part collective du Pass Culture a été arrêtée. Cela est catastrophique pour les partenaires culturels bien sûr, mais aussi pour les festivals de Cinéma (dont Les Images Hispano Américaines), les intervenants et bien sûr, les collégiens et lycéens dont l'accès à la culture va être entravé. Pour le Mikado, le Pass Culture représente 10000€ de recettes en 2024, soit environ 10% des recettes du cinéma. C'est un coup dur. Pour les lycées, des parades pourront être trouvées (Pass Région), mais pour les collèges, les enseignants devront trouver d'autres financements, en montant des dossiers parfois complexes.

Le Département a également annoncé l'arrêt des financements de plusieurs dispositifs (*Rembobine, Les métiers du cinéma*). Les crédits alloués sur ces actions en réseau ont été affectés à une aide à l'embauche de médiateurs pour les salles de cinéma (les postes étant également financés par le CNC et la Région). Cela nous impacte dans une moindre importance, mais ce sont quand même plusieurs animations qui cesseront en 2025 (dont les analyses filmiques de *Rembobine*). Il faut donc continuellement nous adapter à une situation qui ne cesse de changer mais qui, globalement, engendre une fragilisation de notre activité cinéma.



- **SPECTACLES VIVANTS**

### Théâtre

#### **LES FILLES AUX MAINS JAUNES.**

Un très beau projet avec la compagnie *Les Coquelicots*, qui nous avait demandé initialement un prêt de salle. De fil en aiguille, cela a débouché sur deux représentations du spectacle les 5 octobre (60 spectateurs, séance publique) et le 18 octobre (143 spectateurs, séance scolaire). La séance du 18 octobre a été suivie d'un échange entre les collégiens (Evire et les Barattes) et les artistes.



### Théâtre d'impro

6 spectacles ont eu lieu en 2024. Ces spectacles ont lieu le samedi ou le jeudi, dans la salle du cinéma. Ils sont souvent complets. Le groupe des Nimrotekoa est autonome pour gérer la technique, la billetterie, le bar... Des spectacles sont également proposés de manière régulière aux Teppes les vendredis soir, une fois par mois environ.



- **CONCERTS**

4 concerts ont eu lieu sur le site Novel.

**SOLEA SOUL** (répertoires traditionnels d'Andalousie).

Vendredi 19 janvier 2024.

Le Kube.

50 personnes présentes pour ce voyage musical, intimiste, et fort en nuances.



**CHANSONS ARGENTINES**

Jeudi 28 mars 2024.

Le Kube. Dans le cadre des Images Hispano-Américaines. 100 personnes.



**SAHEL**

Jeudi 17 octobre 2024.

Le Kube.

Concert gratuit proposé dans le cadre d'Attention les feuilles.

30 personnes.

**PARIS QUI DORT** (Cinéconcert).

Jeudi 5 décembre.

Salle de cinéma.

Stéphane Scharlé et sa batterie augmentée ont enchanté les 70 spectateurs présents et ont permis de redécouvrir ce chef-d'œuvre de René Clair.

Ce spectacle a été proposé dans le cadre d'ArtBox, festival musical initié par le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Annecy.

- **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

Samedi 21 septembre 2024 : visites guidées du quartier avec Bianca Lemma, guide-conférencière. Les participants ont pu cheminer entre les 2 sites du Mikado et, l'après-midi, ont été pris en charge par Asters pour une visite commentée du Manoir.



- **EXPOSITIONS AU DUPLEX** (site Novel)

4 expositions ont été présentées en 2024

- Février - mars : **Correspondance Visuelle** (Photoclub Annecy)
- Avril - mai : **Le miroir recollé** (exposition collective, en lien avec l'EPANOU. Détails à retrouver dans le bilan EAC)
- Septembre - octobre : **Portraits** (Martine Richard)
- Novembre - décembre : **Pierre Valet, Béatrice Cafiéri, Eric Montvoisin, Chrstian Poncet** (photographies), dans le cadre de *Ciné Archi*, en lien avec la Maison de l'Architecture de Haute-Savoie. Ces expositions ont rassemblé plusieurs centaines de visiteurs.





- **PARTENARIATS**

### Petit-déjeuner partenaires

En janvier 2024, un petit-déjeuner partenaires a été organisé sur le site de Novel. Ce moment convivial avait pour objectif de favoriser les rencontres, les échanges et la co-construction de futurs projets et actions.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participants, tous nos partenaires pour leur présence et leur bonne humeur, toujours au rendez-vous.



## V. PRÉSENTATION DES COMPTES

---

### RAPPORT FINANCIER 2024

Mesdames, Messieurs, chères adhérentes, chers adhérents, chers amis, conformément aux dispositions des statuts et en ma qualité de Trésorier de notre association MJC Centre Social Annecy Nord – Le Mikado, j'ai le devoir et surtout le plaisir de vous présenter les comptes pour l'exercice de l'année 2024.

Notre association a clôturé les comptes de son exercice comptable le 31 décembre 2024. Il s'agit du sixième exercice comptable complet du MIKADO.

L'ensemble des opérations de saisies des écritures comptables ont été effectuées par notre comptable, Mme Emilie LECLAIR, avec l'assistance de notre expert-comptable M. Laurent COLOMBET.

Notre Commissaire aux Comptes, M. Philippe SIXDENIER du Cabinet ADN Mont-Blanc a contrôlé et validé ce bilan.

Le présent rapport évoquera successivement les points suivants :

- **Résultat comptable de l'exercice 2024 + Trésorerie au 31/12/2024**
- **Projection du CR 2025**
- **Conclusions & questions des membres de l'AG**

Enfin, nous soumettrons les présents comptes à votre approbation.

## Résultats Exercice 2024

### **Produits**

Au cours de cet exercice 2024, le montant total des produits s'élève à **2 000 152€**, en baisse de **4%** par rapport à l'année précédente. Comme chaque année, l'essentiel de nos recettes provient :

- Cotisations avec un succès sur l'accueil de loisirs mais aussi un soutien continu de la part des adhérents sur les activités régulières et le cinéma.
- Subventions de nos partenaires malgré une nouvelle baisse non prévue de la subvention de fonctionnement de notre principal partenaire

Nous remercions nos adhérents et à nos financeurs de toujours répondre présents et continuent de nous soutenir dans nos projets.

### **Charges**

En ce qui concerne nos charges, celles-ci s'élèvent à un total **2 080 326 €** en baisse de **7,6%** par rapport à l'année précédente. L'essentiel des dépenses du MIKADO correspondent :

- Achats avec une baisse de consommation des fluides (électricité et chauffage) mais aussi une rigueur sur les dépenses comme une forte baisse des restaurants et des buffets lors des CA.
- Charges du personnel qui quant à elles sont stables

### **Résultat net comptable**

Par conséquent, nous présentons un résultat comptable **déficitaire** d'un montant de **80 174 €**.

---

**Attribuer le déficit et le soumettre au vote**

---

### **Trésorerie**

Notre association MJC Centre Social Annecy Nord – Le Mikado présente des réserves s'élevant à **614 229,72 €**.

Il est à noter que notre bonne gestion financière nous permet d'absorber le déficit de cet exercice et de conserver sa capacité d'autofinancement.

## Projection du CR 2025

Pour le compte de résultat 2025, nous prévoyons à nouveau un déficit d'environ **80 000€**.

Afin de réduire ce déficit, pour augmenter les produits, nous allons poursuivre notre travail sur l'optimisation de notre palette d'activités.

Ajouter à cela, nous avons validé une augmentation du tarif de l'ALSH à partir de la prochaine saison. C'est suite à une analyse des tarifs appliqués par nos confrères annéciens qui appliquent un taux entre 24 et 26€ que nos tarifs passeront à 24€ (augmentation de 10% ou 16%)

Pour diminuer les charges, la quasi-totalité des leviers ont été travaillés hormis l'abonnement électrique sur lequel un travail est en cours.

Au niveau des charges du personnel, qui représentent le pôle le plus impactant, nous nous penchons sur le non-renouvellement de postes (départ en retraite de Victoire à l'accueil, fin de CDD pour Ada sur l'EAC, fin de contrat apprentie en communication) pour créer des opportunités de transversalité des postes.

Lors du dernier conseil d'administration, nous avons reçu l'information des montants de subventions de notre partenaire ville qui seront identiques pour cette année 2025 et 2026. Cette information nous permet de mieux préparer notre projection pour 2026.

## Conclusion

Le nouveau résultat négatif de 2024 est malheureusement dû en partie à la baisse de subvention de notre partenaire principal. Malgré une gestion encore une fois plus rigoureuse de nos finances avec un effort considérable des salariés, cela nous montre que le soutien de nos partenaires historiques est primordial pour maintenir en vie notre association.

Afin de retrouver l'équilibre, comme annoncé lors de nos deux précédentes Assemblées Générales, nous avons avancé sur le démarchage de mécènes.

Nous remercions toutes les collectivités et organismes qui nous soutiennent et exprimons l'espoir que leur aide pourra au moins rester constante dans les années à venir.

Nous remercions également nos salariés pour leurs efforts continuent, ainsi que nos adhérents toujours aussi fidèles et toujours un peu plus nombreux chaque année.

## RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Adn Mont-Blanc**

4, Rue du BULLOZ

ANNECY-LE-VIEUX

74 940 ANNECY



Société de commissariat aux comptes

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes

Rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

**M.J.C. CENTRE SOCIAL ANNECY NORD  
LE MIKADO  
Place Annapurna  
74000 ANNECY**

### RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Adn Mont-Blanc

**M.J.C. CENTRE SOCIAL ANNECY NORD  
LE MIKADO  
Place Annapurna  
74000 ANNECY**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

**M.J.C. CENTRE SOCIAL ANNECY NORD  
LE MIKADO  
Place Annapurna  
74000 ANNECY**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

A l'assemblée générale de la M.J.C. Centre social Annecy Nord,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la M.J.C. Centre social Annecy Nord relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Nos contrôles ont notamment porté sur la comptabilisation des subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes de l'exercice ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes de l'exercice, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes de l'exercice. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy,  
le 03 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes  
Adn Mont-Blanc



Philippe SIXDENIER  
Associé

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	36 940	36 940					
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	1 076 688	870 350	206 337	263 710	57 373	21,76		
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
<b>Immobilisations financières (1)</b>								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres	800		800	800				
<b>Total I</b>	1 114 428	907 291	207 137	264 510	57 373	21,69		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	15 223		15 223	30 538	15 316	50,15	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	83 349		83 349	135 395	52 045	38,44	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	614 230		614 230	634 379	20 150	3,18	
Charges constatées d'avance (2)	15 507		15 507	7 223	8 284	114,69		
<b>Total II</b>	728 309		728 309	807 535	79 227	9,81		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecart de conversion actif (V)							
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	1 842 737	907 291	935 446	1 072 046	136 600	12,74	

(1) Dont à moins d'un an  
(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	103 731		103 731			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	41 956		41 956				
Autres							
Report à nouveau	336 425		507 804		171 378	33,75	
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	80 174		171 378		91 205	53,22
	<b>Situation nette (sous total)</b>	401 939		482 113		80 174	16,63
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	37 870		46 403		8 533	18,39
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	439 809		528 516		88 707	16,78
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés			5 695		5 695	100,00
	<b>Total II</b>			5 695		5 695	100,00
PROVISIONS	Provisions pour risques	10 000		20 000		10 000	50,00
	Provisions pour charges	95 330		80 481		14 849	18,45
	<b>Total III</b>	105 330		100 481		4 849	4,83
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	220		121		99	81,40
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	107 405		158 734		51 329	32,34
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	106 327		120 578		14 250	11,82
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			4		4	100,00
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance	176 355		157 917		18 438	11,68	
	<b>Total IV</b>	390 307		437 354		47 047	10,76
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	935 446		1 072 046		136 600	12,74

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et autres créances de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations	27 496	26 045	1 452	5.57
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	1 063	991	73	7.37
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	520 038	541 197	21 159	3.91
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 275 971	1 351 589	75 618	5.59
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	4		4	
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	138 110	98 893	39 217	39.66
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	5 818	9 599	3 781	39.39
<b>Total I</b>	<b>1 968 500</b>	<b>2 028 313</b>	<b>59 813</b>	<b>2.95</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises	1 016	313	703	224.43
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	653 773	763 055	109 283	14.32
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	75 250	71 837	3 413	4.75
Salaires et traitements	870 093	885 202	15 109	1.71
Charges sociales	294 213	290 701	3 512	1.21
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	71 676	64 127	7 549	11.77
Dotations aux provisions	95 330	80 481	14 849	18.45
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	1 720	718	1 002	139.45
<b>Total II</b>	<b>2 063 070</b>	<b>2 156 434</b>	<b>93 364</b>	<b>4.33</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>94 570</b>	<b>128 122</b>	<b>33 551</b>	<b>26.19</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	9 086		11 482		2 396	20,87
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	<b>9 086</b>		<b>11 482</b>		<b>2 396</b>	<b>20,87</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>9 086</b>		<b>11 482</b>		<b>2 396</b>	<b>20,87</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>85 485</b>		<b>116 640</b>		<b>31 155</b>	<b>26,71</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	1 417		6 526		5 109	78,28
Sur opérations en capital	21 150		32 720		11 570	35,36
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>	<b>22 567</b>		<b>39 246</b>		<b>16 679</b>	<b>42,50</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	17 026		92 838		75 812	81,66
Sur opérations en capital	230		1 146		917	79,96
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>	<b>17 256</b>		<b>93 984</b>		<b>76 728</b>	<b>81,64</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>5 311</b>		<b>54 739</b>		<b>60 050</b>	<b>109,70</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>2 000 153</b>		<b>2 079 040</b>		<b>78 888</b>	<b>3,79</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>2 080 326</b>		<b>2 250 419</b>		<b>170 093</b>	<b>7,56</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>80 274</b>		<b>171 378</b>		<b>91 205</b>	<b>53,22</b>

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	16
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	16
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	16
Permanence ou changement de méthodes	16
Informations générales complémentaires	16
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	17
Etat des amortissements	17
Tableau de variation des fonds propres	18
Tableau de variation des fonds dédiés	19
Etat des provisions	20
Etat des échéances des créances et des dettes	20
Evaluation des immobilisations corporelles	20
Evaluation des amortissements	21
Produits à recevoir	21
Détail des produits à recevoir	22
Charges à payer	22
Détail des charges à payer	23
Charges et produits constatés d'avance	23
Détail des charges constatées d'avance	24
Détail des produits constatés d'avance	24
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation des subventions	24
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagement en matière de pensions et retraites	25

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

##### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées conformément au règlement ANC 2014-03 au 05/06/2014 et au règlement ANC 2018-06 du 05/12/2018 modifié par le règlement ANC 2023-01 du 12/05/2023.

##### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

##### Informations générales complémentaires

Selon l'article 2 des statuts, l'association a pour objet : Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. L'association constitue un élément essentiel de l'équipement culturel et social d'Annecy. Elle offre en priorité aux enfants et adolescents, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante. Elle assure par ailleurs la formation d'animateurs. Elle contribue à la réussite éducative et au développement des liens sociaux.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 940		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	408 925		5 227
Installations générales agencements aménagements divers	277 138		6 132
Matériel de transport	142 940		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	234 368		3 174
<b>TOTAL</b>	<b>1 063 371</b>		<b>14 533</b>
Prêts, autres immobilisations financières	800		
<b>TOTAL</b>	<b>800</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 101 111</b>		<b>14 533</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			36 940	36 940
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			414 152	414 152
Installations générales agencements aménagements divers			283 270	283 270
Matériel de transport		1 216	141 724	141 724
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			237 542	237 542
<b>TOTAL</b>		<b>1 216</b>	<b>1 076 688</b>	<b>1 076 688</b>
Prêts, autres immobilisations financières			800	800
<b>TOTAL</b>			<b>800</b>	<b>800</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 216</b>	<b>1 114 428</b>	<b>1 114 428</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	36 940			36 940
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	367 161	10 913		378 074
Installations générales agencements aménagements divers	146 670	27 399		174 068
Matériel de transport	75 384	19 832		95 216
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	210 445	12 547		222 993
<b>TOTAL</b>	<b>799 660</b>	<b>70 690</b>		<b>870 350</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>836 600</b>	<b>70 690</b>		<b>907 291</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 913				
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 399				
Matériel de transport	19 832				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 547				
TOTAL	70 690				
TOTAL GENERAL	70 690				

**Tableau de variation des fonds propres**

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	103 731				103 731
Réserves	41 956				41 956
Report à nouveau	507 804			171 378	336 425
Excédent ou déficit de l'exercice	171 378-	171 378		80 173	80 174-
Situation nette	482 113	171 378-		91 204-	401 939
Subventions d'investissement	46 403		5 117	13 650	37 870
TOTAL I	528 516	171 378	5 117	265 201	439 809

## ANNEXE

### Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	5 695		5 695	5 695				
Camion Mjc mobile	5 695		5 695	5 695				
<b>TOTAL</b>	<b>5 695</b>		<b>5 695</b>	<b>5 695</b>				

\* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	80 481	95 330	80 481		95 330
Autres provisions pour risques et charges	20 000		10 000		10 000
<b>TOTAL</b>	<b>100 481</b>	<b>95 330</b>	<b>90 481</b>		<b>105 330</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100 481</b>	<b>95 330</b>	<b>90 481</b>		<b>105 330</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		95 330	90 481		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	800		800
Autres créances clients	15 223	15 223	
Personnel et comptes rattachés	837	837	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	648	648	
Divers état et autres collectivités publiques	77 873	77 873	
Débiteurs divers	3 991	3 991	
Charges constatées d'avance	15 507	15 507	
<b>TOTAL</b>	<b>114 879</b>	<b>114 079</b>	<b>800</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	220	220		
Fournisseurs et comptes rattachés	107 405	107 405		
Personnel et comptes rattachés	27 533	27 533		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 131	73 131		
Taxe sur la valeur ajoutée	129	129		
Autres impôts taxes et assimilés	5 534	5 534		
Produits constatés d'avance	176 355	176 355		
<b>TOTAL</b>	<b>390 307</b>	<b>390 307</b>		

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	233
Autres créances	81 864
Total	82 097

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Détail des produits à recevoir**

	Montant
Remboursement formations	1 018
recettes diverses	233
Facturation cinema	2 735
Subventions CAF	73 697
Subvention Ville	4 176
Fournisseurs avoirs	238
Total	82 097

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 344
Dettes fiscales et sociales	43 958
Total	74 302

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Détail des charges à payer**

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	
FLUIDES	1 555
PRESTATIONS	1 310
REPAS	2 737
PAIE	1 308
LOCATIONS FILMS	639
MAINTENANCES	632
HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	8 700
DIVERS	399
TSA	981
MISE A DISPOSITION PERSONNEL	11 598
MAINTENANCES	484
CONGES PAYES	27 522
CH S CONGES PAYES	12 685
AGEFIPH	3 752
<b>Total</b>	<b>74 302</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		15 507
<b>Total</b>		<b>15 507</b>
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		176 355
<b>Total</b>		<b>176 355</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRESTATIONS CULTURELLES	1 050		
COTISATIONS	96		
FORMATIONS	2 008		
LOCATIONS ET MAINTENANCES	5 133		
MAINTENANCES INFORMATIQUES	4 141		
DEMONTAGE	3 079		
Total	15 507		

### Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ACTIVITES REGULIERES	126 919		
CENTRE DE LOISIRS	48 693		
DIVERS REEAP	743		
Total	176 355		

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
CONCOURS PUBLICS	
DONT CAF	255 892
SUBVENTION D EXPLOITATION	
DONT COMMUNE	946 916
DONT DEPARTEMENT	38 700
DONT ETAT	17 214
DONT CNC	17 135
Total	1 275 857

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice pour un montant de 95330 €.

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	2 112
60 à 64 ans	1 à 5 ans	10 631
55 à 59 ans	6 à 10 ans	30 146
45 à 54 ans	11 à 20 ans	52 441
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		95 330

#### Hypothèses de calculs retenues

départ à la retraite à l'âge de 64 ans

- Méthode de calcul simplifiée : il est fait abstraction de la probabilité de départ à la retraite, du décès avant l'âge du départ. Il est considéré que la revalorisation des salaires est compensée par la non actualisation.

Adn Mont-Blanc

**M.J.C. CENTRE SOCIAL ANNECY NORD  
LE MIKADO  
Place Annapurna  
74000 ANNECY**

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Adn Mont-Blanc

**M.J.C. CENTRE SOCIAL ANNECY NORD  
LE MIKADO  
Place Annapurna  
74000 ANNECY**

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la M.J.C. Centre social Annecy Nord,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**Convention soumise à l'approbation de l'organe délibérant**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant, en application des dispositions de l'article L 612-5 du Code de commerce.

Fait à Annecy,  
le 03 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes  
Adn Mont-Blanc



Philippe SIXDENIER  
Associé